



Service de l'assainissement non collectif
Communauté de Communes de Région de
Nozay
2017

Rapport annuel du
délégué



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.



Table des matières

EDITORIAL:	2
L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	3
LES CHIFFRES CLES	4
LE CONTRAT	5
LA VIE DE VOTRE CONTRAT	6
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	7
PRESENTATION DE L'ORGANISATION SAUR	8
LES REPRESENTANTS DU CONTRAT	9
LE SERVICE AUX USAGERS	10
VOS USAGERS	11
LES TARIFS 2017	11
LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS	11
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE	12
LES CONTROLES DE CONCEPTION	13
LES CONTROLES DE REALISATION	15
LES CONTROLES PERIODIQUES DE BON FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN	16
LES CONTROLES DANS LE CADRE D'UNE CESSION IMMOBILIERE	26
LES OPERATIONS D'ENTRETIEN	27
LES PERSPECTIVES 2018	28
LE CARE	28
ANNEXES	28





EDITORIAL:



Dans un souci constant d'améliorer notre service et d'apporter à nos clients une information claire et concise, nous nous sommes attachés à vous proposer une nouvelle lecture du Rapport Annuel du Délégué.

Tous les ans, nous vous remettons ce rapport qui reprend réglementairement tous les éléments techniques et financiers du service public de l'eau potable et/ou de l'assainissement. De nombreux éléments sur la qualité du service assuré par nos soins pour le compte de votre collectivité sont présentés dans ce rapport.

Afin d'en faciliter la lecture, nous vous proposons cette année une nouvelle version du Rapport Annuel du Délégué. Nous l'avons voulu didactique et pédagogique. Cette version simplifiée présente, en toute transparence, l'ensemble des actions de l'année qui façonnent au quotidien la mission de SAUR au service de la collectivité et de tous ses usagers.

En répondant ainsi à vos attentes, nos engagements et nos actions seront plus facilement mesurables et évalués dans le temps, afin que chacun puisse juger de notre sincérité et de nos performances en termes de qualité de service sur votre territoire. Bonne lecture !

Fabrice HAZARD

Le Directeur Régional Loire et Vilaine





1.

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

*Les temps forts et les chiffres
clés de l'année d'exercice*



LES CHIFFRES CLES



81 Contrôles de conception

100% conformes

69 Contrôles de réalisation

93% conformes

72 Contrôles dans le cadre d'une cession immobilière

800 Contrôles périodiques de bon fonctionnement

- ✓ 366 sur Nozay
- ✓ 409 sur Saffré
- ✓ 25 sur Vay





2.

LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation



LA VIE DE VOTRE CONTRAT

La Communauté de Communes de la Région de Nozay a délégué la gestion du Service Assainissement Non Collectif à la société SAUR pour une durée de 13 ans.

Cette délégation a pris effet le 2 juillet 2007.

Les avenants au contrat

Sans Objet.



Les faits marquants

- ✓ Une réunion d'information destinée aux élus et aux secrétaires de mairies des premières communes contrôlées a été effectuée le 11/12/2016.
- ✓ Lancement des campagnes de contrôles de bon fonctionnement sur :
 - les Communes de Nozay et Saffré conformément au planning prévisionnel
 - les villages de la « tonnerie » et la « batinais » sur demande de la commune de Vay.





LA PROXIMITÉ

ÉCOUTER ET DÉCIDER EN CONSÉQUENCE

LA SOLIDARITÉ

SE RENDRE DISPONIBLE ET FAIRE PRIMER LE COLLECTIF

LA TRANSPARENCE

PARTAGER L'INFORMATION ET TRAVAILLER EN CONFIANCE

LE SENS DU SERVICE

SE MONTRER RÉACTIF ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DU CLIENT

LA RESPONSABILITÉ

AGIR ET ASSUMER SES DÉCISIONS

LE PRAGMATISME

APPORTER DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES



PRESENTATION DE
L'ENTREPRISE
*Saur, une organisation et
une méthode éprouvée*

SAUR, LEURS FORCES FONT LES GRANDES ÉQUIPES.

À MARNE-LA-VALLÉE

Antoine, Chargé gestion des réseaux | Annick, Expert CPO | Laurent, Directeur de production | Antoine, Dessinateur projeteur | Sandra, Chargée clientèle | Mickaël, Electromécanicien | Richard, Directeur régional | Anne-Sophie, RTE.



PRESENTATION DE L'ORGANISATION SAUR

La société SAUR, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à **6 Directions Opérationnelles (DIROP)**, **8 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO)** ET **20 Directions Régionales (DR)** (dont 2 dans les DOM) composés de 60 AGENCES qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, la **Direction Opérationnelle** et le **Centre de Pilotage Opérationnel**, regroupe l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie pour répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée.
- Une organisation et des outils innovants.
- Des équipes et des compétences locales mobilisée 24h/24.

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISE DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS REEL DE L'EXPLOITATION.



Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences votre service des collectivités en intégrant vos enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de votre politique de l'eau sur votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'informations des différents capteurs.

Le CPO permet de mettre à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.





LES REPRESENTANTS DU CONTRAT

> LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE NOZAY

9 rue de l'église 44170 NOZAY

La Présidente : Mme THEVENIAU Claire

Notre interlocutrice SPANC : Mme MONNIER Magali

E mail : magali.monnier@cc-nozay.fr

> LE DELEGATAIRE

Nom du délégataire : SAUR

ZA de la pancarte – Rue de Touraine

44390 NORT SUR ERDRE

Le Directeur régional : Mr HAZARD Fabrice

Le Chef d'Agence : Mr LOCHU Antoine

Le Chef d'équipe ANC : Mme FAUDET Julie

La technicienne référente : Mme LANCELOT Alexandra

E mail : julie.faudet@saur.com /
alexandra.lancelot@saur.com





4.

LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur de
nos préoccupations*



VOS USAGERS

Pour mieux comprendre :

Une installation d'assainissement non collectif :

Ensemble assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques ou assimilées au titre de l'article R. 214-5 du code de l'environnement des immeubles ou parties d'immeubles non raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées.

L'utilisateur : est le bénéficiaire des prestations individualisées du Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC). L'utilisateur est soit le propriétaire de l'immeuble équipé ou à équiper d'un dispositif d'assainissement non collectif, soit celui qui occupe cet immeuble, à quelque titre que ce soit.

Les demandes ponctuelles (conception, réalisation, bilan technique, contrôle vente) sont facturées au propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif.

Les diagnostics et les contrôles périodiques de bon fonctionnement sont facturés à l'utilisateur sous forme de redevance semestrielle sur la facture d'eau.

LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS



Le centre d'appels est ouvert de 8h à 18 h du lundi au vendredi au numéro suivant :

02 44 68 20 00

En dehors de ces plages, vous pouvez nous joindre au numéro d'astreinte 02 44 68 20 09.

Vous pouvez vous rendre au point d'accueil :

ZA de la pancarte – Rue de Touraine

44390 NORT SUR ERDRE

Ouvert du lundi au vendredi

De 8h-12h 14h-18h

LES TARIFS 2017

Type de prestations	Prix Part SAUR HT
Conception	52.72
Réalisation	57.11
Bilan technique / contrôle vente	96.88
Redevance contrôle de bon fonctionnement (semestrielle)	11.35
Entretien en semaine	144.84
Entretien le week-end	251.90

Tableau1 : Les tarifs 2017 actualisés





BILAN DE L'ACTIVITE
DE CETTE ANNEE
Un regard sur notre activité



LES CONTROLES DE CONCEPTION

► Déroulement de la mission

Tous travaux en rapport avec l'assainissement non collectif, même s'ils ne sont pas liés à un permis de construire, doivent faire l'objet d'un contrôle de conception.

Conformément à la législation en vigueur, toute demande d'autorisation doit être accompagnée d'une étude de définition de filière.

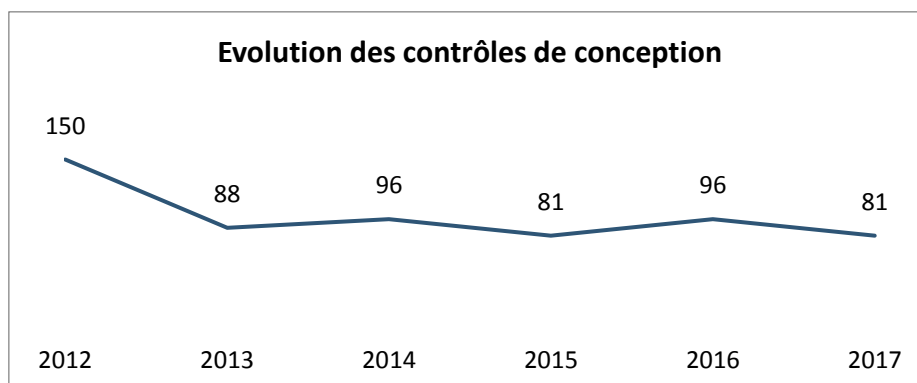
Les dossiers, transmis à nos services par les services d'urbanisme de chaque commune, font l'objet d'un contrôle dont le principe est le suivant :

Vérification sur la base d'un plan de masse à l'échelle indiquant l'emplacement de chaque ouvrage et de son environnement ainsi qu'un descriptif des caractéristiques essentielles du terrain :

- De l'adéquation de la filière proposée avec l'aptitude des sols,
- Du respect des prescriptions techniques réglementaires selon les textes en vigueur,
- Du bon emplacement du dispositif sur la parcelle.

► Evolution des contrôles de conception depuis le début du contrat

Sur l'année 2017, nous avons eu une légère baisse des contrôles de conception (81 au lieu de 96 en 2016).



► Détail par commune

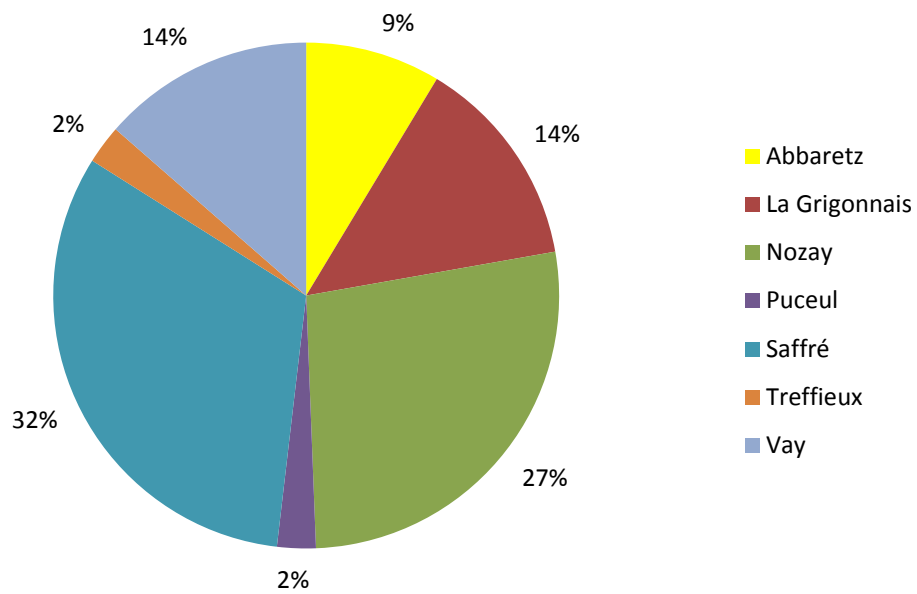
	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Abbaretz	7	10	12	8	13	27
La grigonnais	11	7	6	7	9	18
Nozay	22	19	15	24	16	29
Puceul	2	3	4	4	3	10
Saffré	26	37	29	34	25	44
Treffieux	2	8	5	7	15	10
Vay	11	12	10	12	7	12
TOTAL	81	96	81	96	88	150

Tableau 2: Nombre de contrôles de conception par année et par commune.

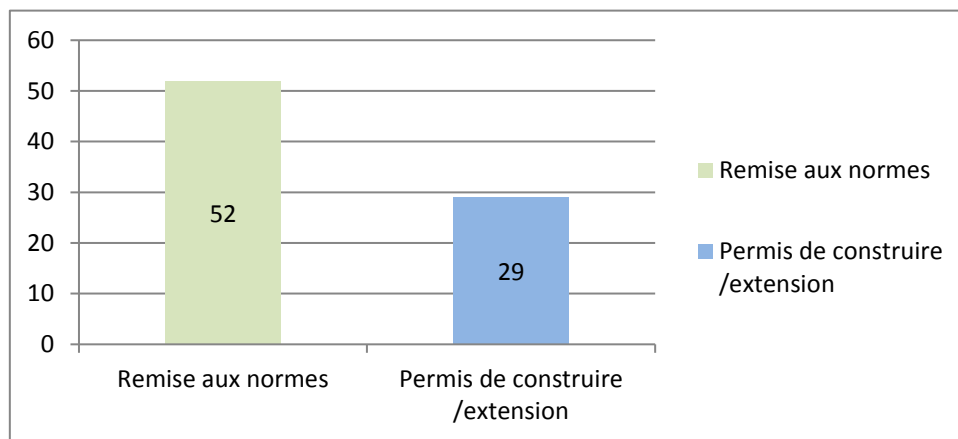
Sur les 81 dossiers instruits :

- ✓ 100% des dossiers de conception ont reçu un « avis favorable »





► Nature du projet



Parmi les 81 dossiers, 64% des projets de mises en conformité des installations d'assainissement non collectif sont des réhabilitations et 36% sont liés à une construction neuve (demande de permis de construire, extension...).

La liste des contrôles de conception en 2017 est détaillée en annexe 2.





LES CONTROLES DE REALISATION

► Déroulement de la mission

Ce contrôle a pour but de vérifier la bonne exécution des travaux avant remblaiement conformément à l'étude de filière et à la réglementation en vigueur.

L'avis favorable sur le contrôle de réalisation permettra à la collectivité d'émettre un certificat de conformité.

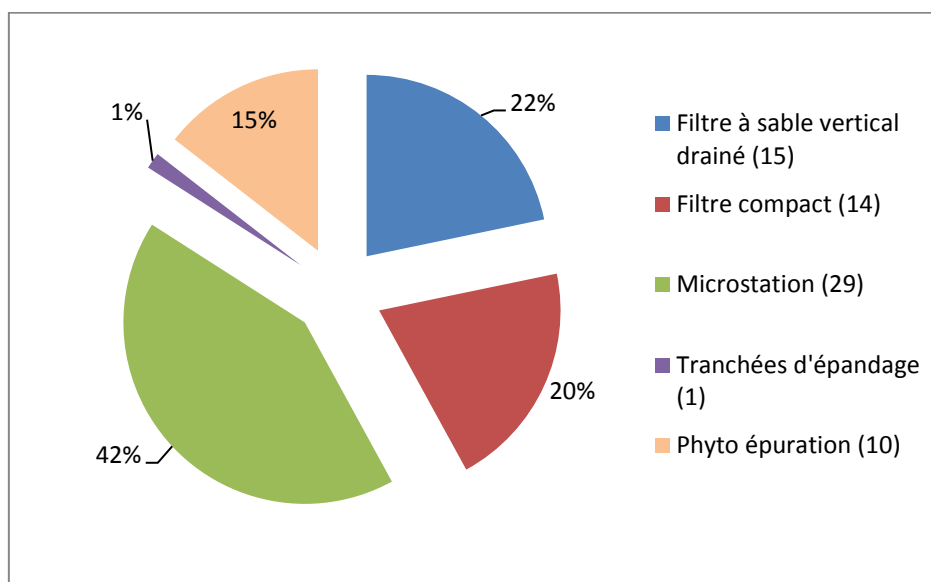
► Détail par commune

	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Abbaretz	7	7	7	6	9	9
La grigonnais	11	9	7	8	6	7
Nozay	16	12	11	21	14	9
Puceul	3	0	2	3	4	1
Saffré	23	23	26	25	21	18
Treffieux	4	4	6	7	4	5
Vay	5	7	11	7	8	5
TOTAL	69	62	70	77	66	54

Tableau 3: Nombre de contrôles de réalisation par année et par commune.

Sur les 69 dossiers instruits en réalisation, 93% ont reçu un avis conforme soit 5 dossiers non conformes.

► Type de dispositifs posés en 2017



Depuis la parution des agréments, les filières qui sont le plus privilégiées sont les microstations, les filtres compacts ou les filtres plantés au détriment des filières classiques (filtre à sable vertical drainé, tranchées d'épandage...). Ce choix se justifie, dans la majorité des cas, par le manque de surface disponible pour l'assainissement (arbres à proximité, circulation de véhicules...) et par la rapidité de pose du dispositif.

La liste des contrôles de réalisation en 2017 est détaillée en annexe 3.



LES CONTROLES PERIODIQUES DE BON FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN

► Rappel de la réglementation

L'arrêté qui encadre ces contrôles est : l'Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

L'arrêté vise essentiellement à clarifier les conditions dans lesquelles des travaux sont obligatoires pour les installations existantes. En effet, la loi Grenelle 2 distingue clairement le cas des installations neuves, devant respecter l'ensemble des prescriptions techniques fixées par arrêté, des installations existantes dont la non-conformité engendre une obligation de réalisation de travaux, avec des délais différents en fonction du niveau de danger ou de risque constaté.

Ainsi :

- les travaux sont réalisés sous quatre ans en cas de danger sanitaire ou de risque environnemental avéré, d'après l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales et l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique ;
- les travaux sont réalisés au plus tard un an après la vente, d'après l'article L. 271-4 du code de la construction et de l'habitation.

► Grille des conclusions avec les délais de travaux

Conformément à la grille d'évaluation de l'arrêté de contrôles du 27 avril 2012, 5 conclusions possibles :

ABSENCE DE NON CONFORMITE	Installation respectant les prescriptions techniques en vigueur.
ABSENCE DE NON CONFORMITE - Défauts entretien	Installation respectant les prescriptions techniques en vigueur mais nécessitant des améliorations concernant l'entretien.
NON CONFORME - Installation incomplète, significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation ne respectant pas les prescriptions techniques en vigueur mais ne présentant pas de nuisance majeure pour l'environnement et l'utilisateur. ↓ Travaux obligatoires sous 1 an en cas de vente
NON CONFORME - Installations présentant des risques pour la santé des et/ou de pollution de l'environnement	Installation ne respectant pas les prescriptions techniques en vigueur et présentant des nuisances majeures pour l'environnement et pour la santé des personnes. ↓ Délai de 4 ans pour faire des travaux ou 1 an en cas de vente
ABSENCE D'INSTALLATION	Mise en demeure de réaliser une installation conforme à la réglementation – Travaux à réaliser dans les meilleurs délais



► Déroulement de la mission

- ⊕ Préparation du listing : La liste des installations à contrôler en contrôles périodiques sur l'année 2017 sera établie avec la base de données de contrôles déjà réalisés et la liste des compteurs d'eau.
- ⊕ Communication : un courrier d'information de la Communauté de Communes a été adressé à chaque usager au préalable du contrôle.
- ⊕ Avis de passage : Planification des visites de contrôle de ces installations existantes : un avis de passage est envoyé à l'occupant au moins 15 jours avant l'intervention et indique la date et un créneau horaire, le matin ou l'après-midi. Les coordonnées de l'agent figurent dans le courrier pour permettre à l'occupant de proposer une modification de l'heure ou de la date du rendez-vous.
- ⊕ Visite :
Le contrôle porte sur les points suivants :
 - L'existence d'une installation d'assainissement non collectif et sa composition,
 - La vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et de leur accessibilité,
 - La vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
 - La vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse et de graisses à l'intérieur du bac dégraisseur,
 - La vérification visuelle de la qualité du rejet en milieu superficiel,
 - La vérification du bon entretien des installations.
 - évaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement
 - évaluer une éventuelle non-conformité de l'installation.

Lors du passage, des conseils d'entretien sont donnés au particulier suivant l'état des ouvrages.

- ⊕ Remise du rapport aux usagers : Les observations, lors des opérations de contrôle, font l'objet d'un rapport de visite qui est envoyé au propriétaire des ouvrages.

► Calendrier de la campagne de contrôles périodiques

<i>PREVISIONNEL- 3400 ANC</i>	NOZAY	SAFFRE	VAY	ABBARETZ	PUCEUL	TREFFIEUX	LA GRIGNONNAIS	TOTAL
2017	610	355	45					1010
2018		606		408				1014
2019			130	86	206	229	350	1001
2020			300				54	354
	610	961	475	494	206	229	404	3379

Une réunion d'information destinée aux élus et aux secrétaires de mairies des premières communes contrôlées a été effectuée le 11/12/2016.





► Nombre de contrôles périodiques réalisés sur 2017

Communes	Contrôles périodiques réalisés 2017
Nozay	366
Saffré	409
Vay	25
TOTAL	800

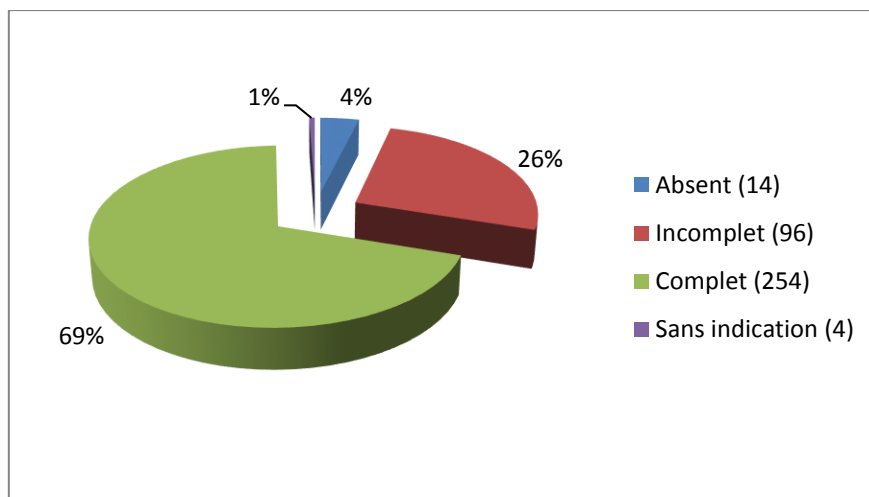
Tableau 4: Nombre de contrôles périodiques réalisés 2017 par commune.

► Résultats des contrôles existants sur la Commune de NOZAY

- Sur 552 avis de passage envoyés pour la campagne des contrôles périodiques, 366 des installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées soit 66%.
- 3 usagers ont refusé le contrôle.
- 63 usagers étaient absents malgré des relances
- 46 dossiers sont dans une démarche de réhabilitation au stade de la conception et 91 au stade de la réalisation.
- 43 dossiers ont déjà été traités en vente avant la campagne de contrôles.

○ Prétraitement

▪ Constat des dispositifs de prétraitement



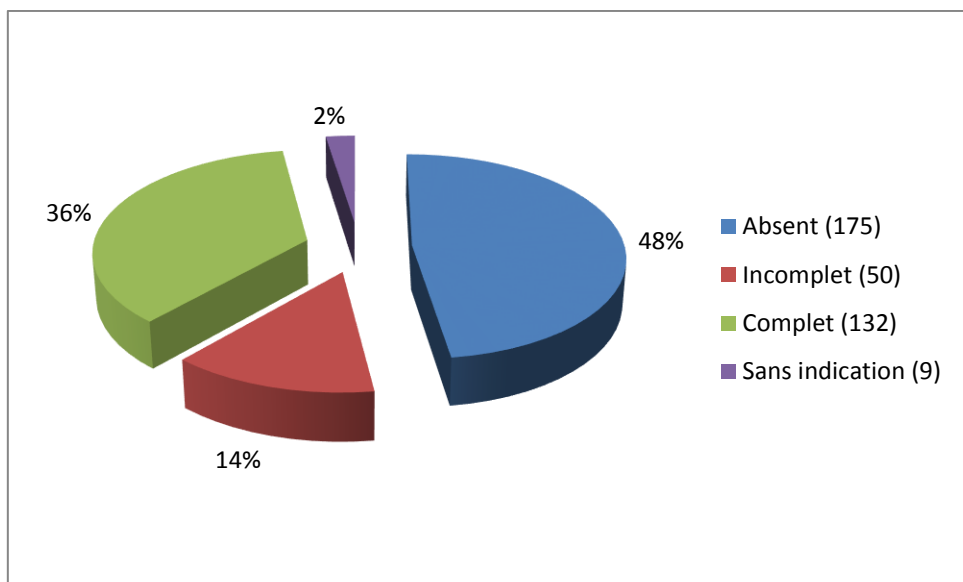


- Type d'ouvrages contrôlés

Type d'ouvrage	Leur fonction	Nombre
Bac dégraisseur	Il est destiné à la rétention des matières solides, graisses et huiles contenues dans les eaux ménagères. Il évite le risque de colmatage des canalisations d'évacuation. Il est préconisé lorsque la fosse toutes eaux est à plus de 10 mètres de l'habitation. Son volume utile est généralement au moins égal à 200 litres pour la desserte d'une cuisine et de 500 litres si toutes les eaux ménagères transitent par le bac.	81
Fosse septique	Elle est destinée à la collecte, la liquéfaction et la rétention des matières solides. Elle reçoit uniquement les eaux vannes. Cet équipement est remplacé aujourd'hui par la fosse toutes eaux.	91
Fosse toutes eaux	Elle est destinée à la collecte, à la liquéfaction partielle des matières polluantes contenues dans les eaux usées et à la rétention des matières solides et des déchets flottants. Elle reçoit l'ensemble des eaux usées domestiques.	215
Fosse étanche	C'est un ouvrage étanche destiné à assurer la rétention des eaux vannes et de tout ou partie des eaux ménagères.	26
Filières agréées	Microstations, Phyto-épuration, toilettes sèches	18

- Traitement

- Constat des dispositifs de traitement



- Type d'ouvrages contrôlés



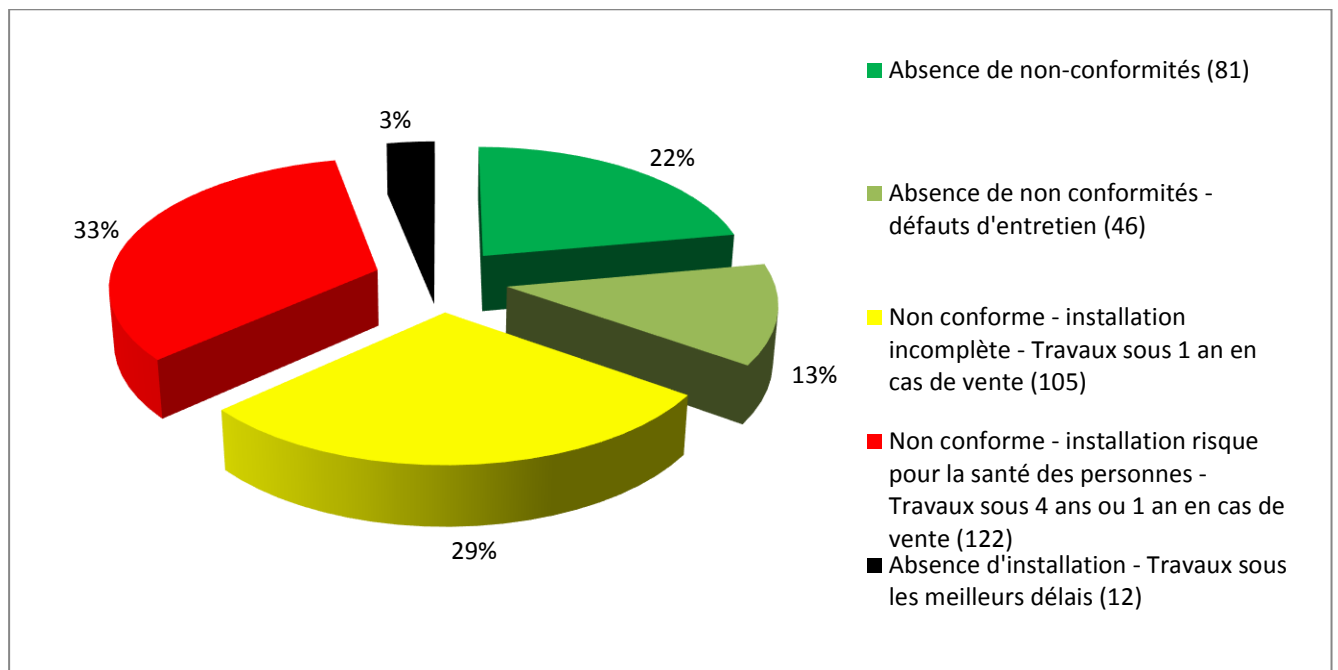


Type d'ouvrage	Description	Nombre
Tranchées d'épandage	Ce système est constitué de canalisations de dispersion placées à faible profondeur dans des tranchées gravillonnées qui permettent l'infiltration lente des effluents prétraités sur une importante surface et leur épuration par les micro-organismes du sol. Ainsi, le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol perméable.	44
Filtre à sable vertical non drainé	Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant les effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée par le sol en place. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol trop perméable.	3
Filtre à sable vertical drainé	Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant des effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée en milieu superficiel. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol peu perméable.	94
Filtre à sable horizontal	Dans le cas où le terrain en place ne peut assurer l'infiltration des effluents et si les caractéristiques du site ne permettent pas l'implantation d'un lit filtrant drainé à flux vertical, un lit filtrant drainé à flux horizontal peut être réalisé.	6
Terre d'infiltration	Le terre est constitué d'un massif sableux hors sol. L'épuration se fait à travers le sol reconstitué surélevé par rapport au terrain naturel. Le terre utilise donc un système granulaire comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol perméable avec une nappe affleurante.	2
Filtre compact à massif de zéolite	Ce système est constitué d'un lit de matériaux filtrants à base de chabasite, placé dans une coque étanche. Il se compose de deux couches, une granulométrie fine (0.5 – 2mm) en profondeur et une granulométrie plus grossière (2 – 5mm) en surface. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'une surface limitée.	0
Autres dispositifs agréés	Microstations, filtre à laine de roche, phyto-épuration, filtre compact à fibres de coco.... Liste en annexe.	16
Autres dispositifs non autorisés	Toile d'araignée, phyto épuration non agréée	17

o Conclusion des contrôles sur NOZAY

Commune	Contrôles existants effectués	Absence de non-conformité	Absence de non-conformité – défauts d'entretien	Non conforme – installation incomplète – Travaux sous 1 an en cas de vente	Non conforme – installation risque santé des personnes – Travaux sous 4 an ou 1 an en cas de vente	Non conforme – absence d'installation – Travaux dans les meilleurs délais
NOZAY	366	81	46	105	122	12
	%	22%	13%	29%	33%	3%





Sur 366 contrôles effectués :

- ▶ 35% des installations sont classées « absence de non conformités » et « absence de non conformités – défauts entretien » sans travaux.
- ▶ 29% des installations sont classées « non conforme – filière incomplète » avec des travaux sous 1 an en cas de vente.
- ▶ 33% des installations « non conformes » nécessitent une réhabilitation dans un délai maximum de 4 ans.
- ▶ 3% des usagers ne possèdent pas d'installation d'assainissement non collectif avec des travaux à réaliser dans les meilleurs délais.
- ▶ Depuis notre passage, 4 dossiers ont fait l'objet d'un contrôle de conception et 2 dossiers d'un contrôle de réalisation.



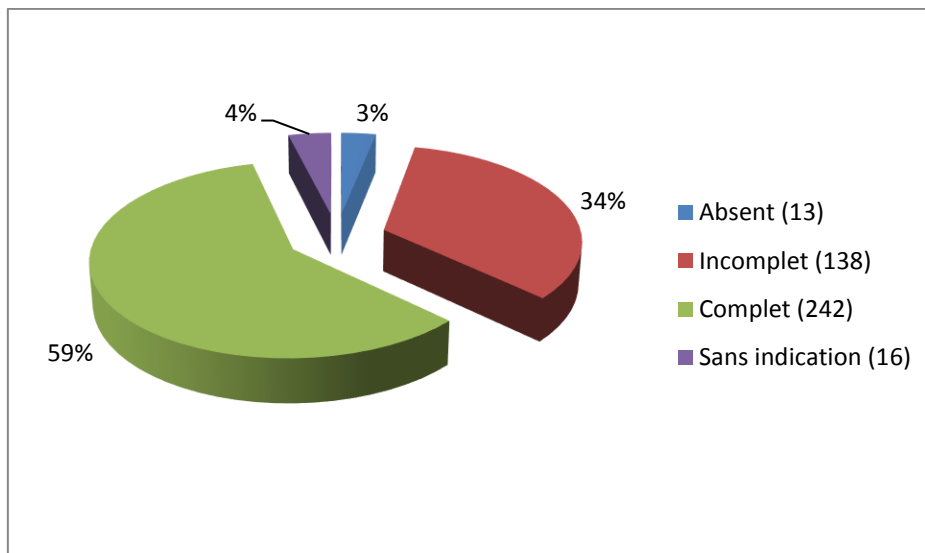


► Résultats des contrôles existants sur la Commune de SAFFRE

- Sur 613 avis de passage envoyés pour la campagne des contrôles périodiques, 409 des installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées soit 67%.
- 2 usagers ont refusé le contrôle.
- 129 usagers étaient absents (1^{er} passage). Une relance sera effectuée sur l'année 2018.
- 52 dossiers sont dans une démarche de réhabilitation au stade de la conception et 103 au stade de la réalisation.
- 53 dossiers ont déjà été traités en vente avant la campagne de contrôles.

○ Prétraitement

■ Constat des dispositifs de prétraitement



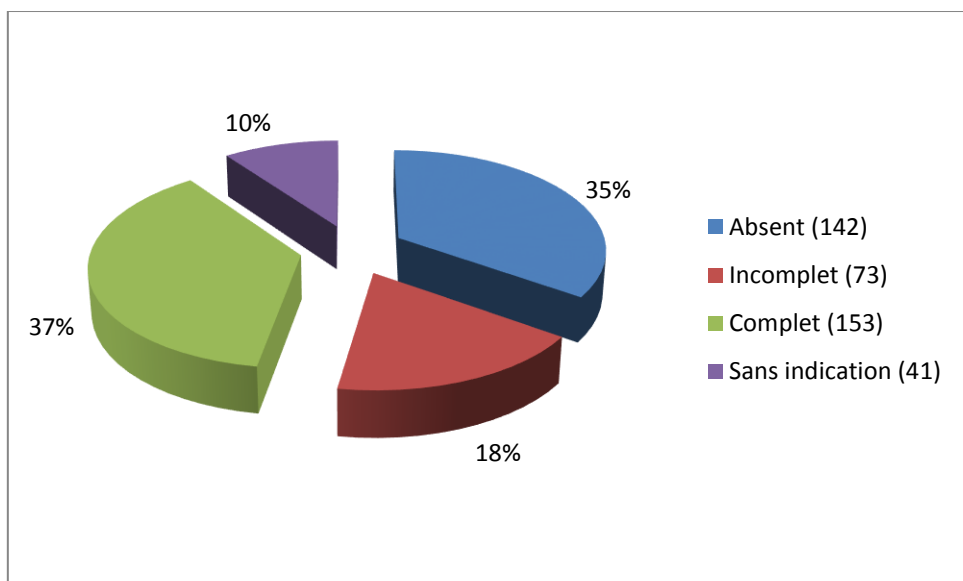


- Type d'ouvrages contrôlés

Type d'ouvrage	Leur fonction	Nombre
Bac dégraisseur	Il est destiné à la rétention des matières solides, graisses et huiles contenues dans les eaux ménagères. Il évite le risque de colmatage des canalisations d'évacuation. Il est préconisé lorsque la fosse toutes eaux est à plus de 10 mètres de l'habitation. Son volume utile est généralement au moins égal à 200 litres pour la desserte d'une cuisine et de 500 litres si toutes les eaux ménagères transitent par le bac.	82
Fosse septique	Elle est destinée à la collecte, la liquéfaction et la rétention des matières solides. Elle reçoit uniquement les eaux vannes. Cet équipement est remplacé aujourd'hui par la fosse toutes eaux.	115
Fosse toutes eaux	Elle est destinée à la collecte, à la liquéfaction partielle des matières polluantes contenues dans les eaux usées et à la rétention des matières solides et des déchets flottants. Elle reçoit l'ensemble des eaux usées domestiques.	223
Fosse étanche	C'est un ouvrage étanche destiné à assurer la rétention des eaux vannes et de tout ou partie des eaux ménagères.	25
Filières agréées	Microstations, Phyto-épuration, toilettes sèches	8

- Traitement

- Constat des dispositifs de traitement





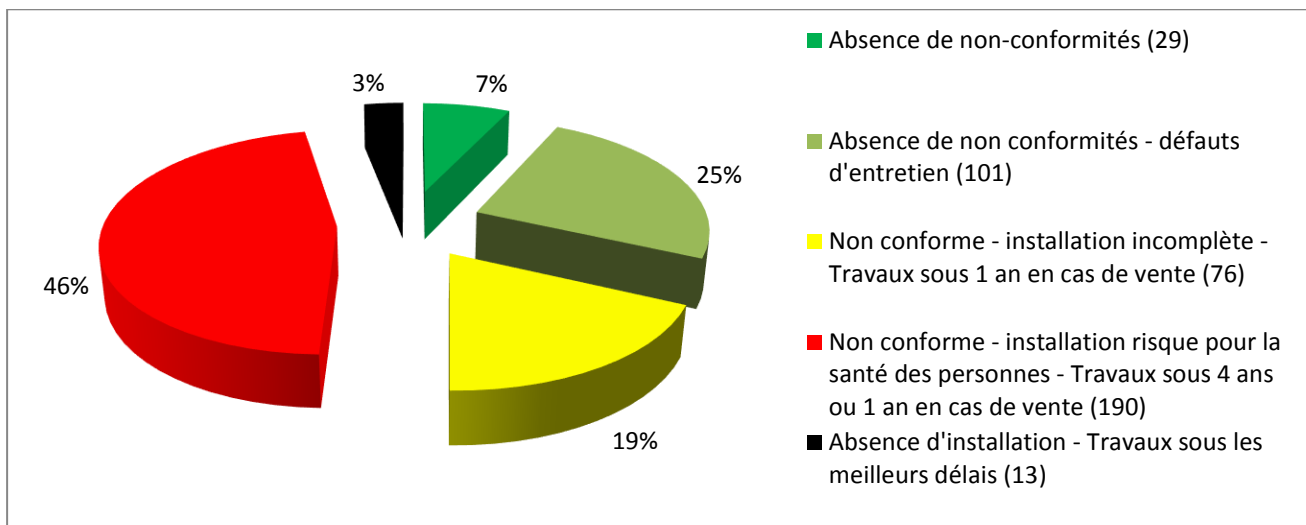
▪ Type d'ouvrages contrôlés

Type d'ouvrage	Description	Nombre
Tranchées d'épandage	Ce système est constitué de canalisations de dispersion placées à faible profondeur dans des tranchées gravillonnées qui permettent l'infiltration lente des effluents prétraités sur une importante surface et leur épuration par les micro-organismes du sol. Ainsi, le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol perméable.	66
Filtre à sable vertical non drainé	Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant les effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée par le sol en place. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol trop perméable.	0
Filtre à sable vertical drainé	Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant des effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée en milieu superficiel. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol peu perméable.	129
Filtre à sable horizontal	Dans le cas où le terrain en place ne peut assurer l'infiltration des effluents et si les caractéristiques du site ne permettent pas l'implantation d'un lit filtrant drainé à flux vertical, un lit filtrant drainé à flux horizontal peut être réalisé.	14
Terre d'infiltration	Le terre est constitué d'un massif sableux hors sol. L'épuration se fait à travers le sol reconstitué surélevé par rapport au terrain naturel. Le terre utilise donc un système granulaire comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'un sol perméable avec une nappe affleurante.	2
Filtre compact à massif de zéolite	Ce système est constitué d'un lit de matériaux filtrants à base de chabasite, placé dans une coque étanche. Il se compose de deux couches, une granulométrie fine (0.5 – 2mm) en profondeur et une granulométrie plus grossière (2 – 5mm) en surface. Ce dispositif est préconisé dans le cas d'une surface limitée.	0
Autres dispositifs agréés	Microstations, filtre à laine de roche, phyto-épuration, filtre compact à fibres de coco.... Liste en annexe.	28
Autres dispositifs non autorisés	Toile d'araignée, phyto épuration non agréée	2

○ Conclusion des contrôles sur SAFFRE

Commune	Contrôles existants effectués	Absence de non-conformité	Absence de non-conformité – défauts d'entretien	Non conforme – installation incomplète – Travaux sous 1 an en cas de vente	Non conforme – installation risque santé des personnes – Travaux sous 4 an ou 1 an en cas de vente	Non conforme – absence d'installation – Travaux dans les meilleurs délais
SAFFRE	409	29	101	76	190	13
	%	7%	25%	19%	46%	3%





Sur 409 contrôles effectués :

- ▶ 32% des installations sont classées « absence de non conformités » et « absence de non conformités – défauts entretien » sans travaux.
- ▶ 19% des installations sont classées « non conforme – filière incomplète » avec des travaux sous 1 an en cas de vente.
- ▶ 46% des installations « non conformes » nécessitent une réhabilitation dans un délai maximum de 4 ans.
- ▶ 3% des usagers ne possèdent pas d'installation d'assainissement non collectif avec des travaux à réaliser dans les meilleurs délais.
- ▶ Depuis notre passage, 2 dossiers ont fait l'objet d'un contrôle de conception et 2 dossiers d'un contrôle de réalisation.

▶ Résultats des contrôles existants sur la Commune de VAY

Sur demande de la Collectivité, il nous a été demandé de contrôler les villages de la « tonnerrie » et la « batinais ».

Sur 38 avis de passages envoyés pour la campagne de contrôles périodiques :

- 25 installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées soit 66%. Une contre visite a été effectuée sur une des installations contrôlées pour lever les non-conformités.
- 11 Absents
- 1 dispositif a déjà contrôlé en 2016 dans le cadre d'une cession immobilière
- 1 retour courrier

Commune	Contrôles existants effectués	Absence de non-conformité	Absence de non-conformité – défauts d'entretien	Non conforme – installation incomplète – Travaux sous 1 an en cas de vente	Non conforme – installation risque santé des personnes – Travaux sous 4 an ou 1 an en cas de vente	Non conforme – absence d'installation – Travaux dans les meilleurs délais
VAY	25	3	9	8	5	0
	%	12%	36%	32%	20%	0%





LES CONTROLES DANS LE CADRE D'UNE CESSION IMMOBILIERE

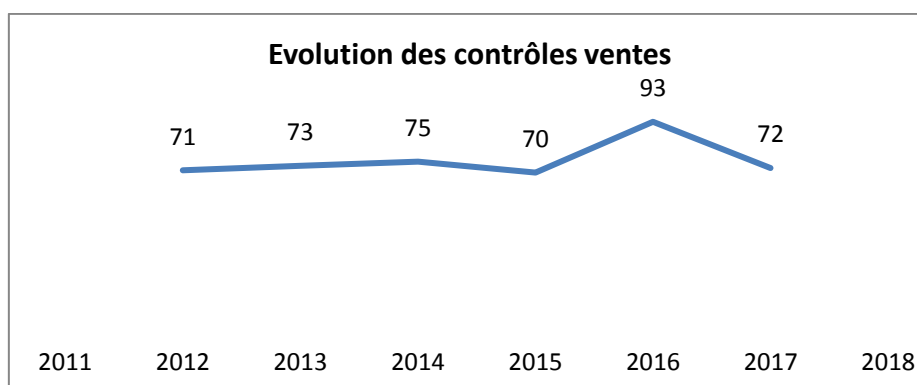
► Déroulement de la mission

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le vendeur d'une habitation équipée d'un assainissement non collectif a l'obligation de fournir un rapport justifiant de la conformité de son installation. En cas de non-conformité, l'acquéreur a un délai de 1 an à partir de la date de l'acte authentique pour faire les travaux.

La démarche à suivre est la suivante :

1. Le vendeur fait une demande à SAUR qui établit un devis.
2. Dès réception du devis avec le règlement, le technicien SAUR prend contact avec le vendeur pour fixer un rendez-vous.
3. Remise du rapport avec la facture acquittée par voie postale.

► Evolution des contrôles de cessions immobilières



Nous avons une diminution du nombre de contrôles dans le cadre d'une cession immobilière sur l'année 2017 par rapport à l'année 2016 liée au démarrage des campagnes de contrôles périodiques.

► Détail par Commune

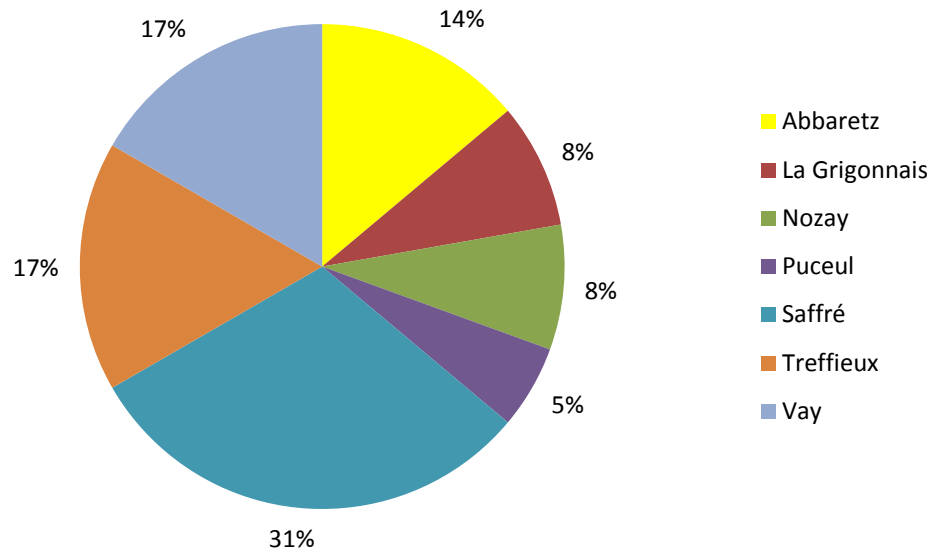
	Année 2017	Conforme	Non conforme
Abbaretz	10	3	7
La grigonnais	6	5	1
Nozay	6	1	5
Puceul	4	1	3
Saffré	22	7	15
Treffieux	12	4	8
Vay	12	5	7
TOTAL	72	26 (36%)	46 (64%)

Tableau 5 : Nombre de contrôles dans le cadre d'une vente par année et par commune.

La liste des contrôles de cessions immobilières en 2017 est détaillée en annexe 4.



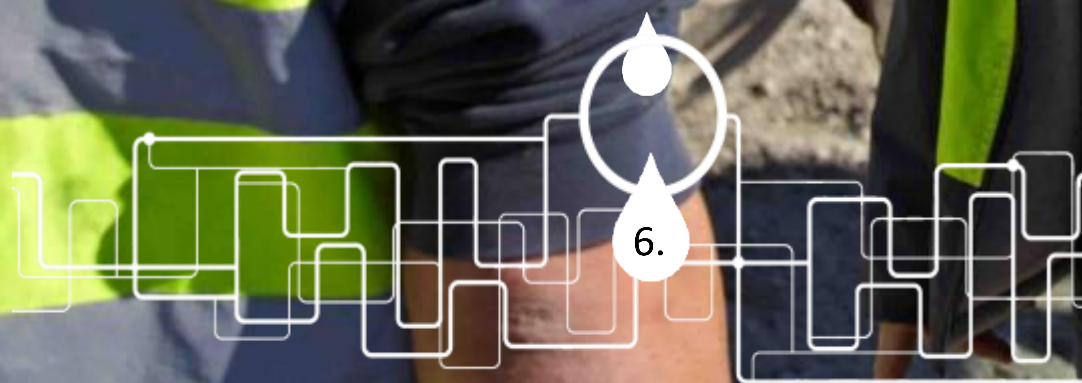
▸ Répartition par Commune sur l'année 2017



LES OPERATIONS D'ENTRETIEN

Nous avons effectué 5 vidanges sur l'année 2017.





LES PERSPECTIVES
2018
*Améliorer votre
patrimoine, une priorité*



- ▶ Les contrôles de conception / réalisation :
 - Respect de la réglementation en vigueur
 - Respect des délais

- ▶ Les contrôles d'existants / lors de cessions immobilières :
 - Respect de la réglementation en vigueur
 - Respect des délais et du planning prévisionnel



7.

LE CARE

*Le compte rendu financier
sur l'année d'exercice*





ANNEXES



ANNEXE 1 : Liste des agréments parus au journal officiel

Liste au 20 février 2018 extraite du site www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

■ Les filtres compacts agréés

Fabricant	Dispositif (lien vers le guide)	Capacité	N° d'agrément (lien vers l'avis)
BIOROCK	Gamme MONOBLOCK modèle 2_700_4, modèle 2_800_5, modèle 2_900_6, modèle 3_800_5, modèle 3_900_6	4, 5 et 6 EH	2017-002, 2017-002-ext01, 2017-002-ext02, 2017-003-ext02, 2017-002-ext03 et 2017-002-ext04
BIOROCK	Gamme ECOROCK	6, 8, 10, 15 et 20 EH	2017-003, 2017-003-ext01, 2017-003-ext02, 2017-003-ext02, 2017-003-ext03 et 2017-003-ext04
BIOROCK	BIOROCK D5	5 EH	2010-026 et 2010-026bis
BIOROCK	BIOROCK D5-R et BIOROCK D-S5	5 EH	2010-026-mod01 et 2010-026-mod02
BIOROCK	Gamme BIOROCK D, modèles D6 et D10-FR	6 et 10 EH	2012-014
BIOROCK	Gamme BIOROCK D-R, modèles D6-R et D-M6 et D10-FR-R	6 et 10 EH	2010-026-mod01-ext01, 2010-026-mod02-ext01 et 2010-026-mod01-ext02
BIOROCK	BIOROCK D-XL10	10 EH	2015-004
BREIZHO	ClearFox by Breizho	4, 6, 8 et 15 EH	2014-008, 2014-008-mod01, 2014-008-mod02, 2014-008-ext01, 2014-008-ext01-mod01, 2014-008-ext01-mod02, 2014-008-



			ext02, 2014-008-ext02-mod01, 2014-008-ext02-mod02, 2014-008-mod02-ext01 et 2014-008-mod02-ext02
DBO EXPERT	ENVIRO – SEPTIC ES 6 EH	6 EH	2011-014 et 2011-014bis
DBO EXPERT	Gamme ENVIRO-SEPTIC ES	5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 20 EH	2012-011 2012-011-mod01 à 2012-011-mod03
ELOY WATER	X-PERCO FRANCE QT 5 EH	5 EH	2013-12
ELOY WATER	X-PERCO FRANCE C-90 5EH - monocuve et X-PERCO FRANCE C-90 5EH - bicuve	5 EH	2013-12-mod01 et 2013-12-mod02
ELOY WATER	Gamme X-PERCO FRANCE C-90, modèles 7EH – bicuve, 10EH – bicuve, 10EH – tricuve, 12EH – bicuve, 12EH – tricuve, 14EH – bicuve, 14EH – tricuve, 18EH – tricuve et 20EH – tricuve	7, 10, 12, 14, 18 et 20 EH	2013-12-mod02-ext01 à 2013-12-mod02-ext09
EPARCO	Gamme Filtre à massif de zéolithe	5 à 20 EH	2010-023
EPARCO	BOXEPARCO 5 EH	5 EH	2014-016
EPARCO	Gamme BOXEPARCO	4, 6, 7, 8, 10 et 12 EH	2014-016-ext01 à 2014-016-ext06
EPUR	BIOFRANCE Passive 6 EH, Gamme BIOFRANCE Passive modèles 8 EH, 12 EH, 15EH et 20EH, BIOFRANCE Roto Passive 6 EH, Gamme BIOFRANCE Roto Passive modèles 7EH et 15EH	6, 7, 8, 12, 15, 20 EH	2016-009, 2016-009-ext01, 2016-009-ext02, 2016-009-ext03, 2016-009-ext04 et 2016-009-mod01, 2016-009-mod01-ext01, 2016-009-mod01-ext02
FCI AQUA TECHNOLOGY	ECOFLO MAXI COCOONING 6 EH	6 EH	2015-013



GRAF DISTRIBUTION	<u>KIT BIOMATIC COMPLET 6 EH et KIT BIOMATIC COMPLET 12 EH</u>	6 et 12 EH	<u>2016-010, 2016-010-mod01, 2016-010-mod02, 2016-010-ext01 et 2016-010-ext01-mod01</u>
HYDREAL	<u>HF05 HYDROFILTRE</u>	5 EH	<u>2017-009</u>
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	<u>COMPACT'O 4ST (types S et R)</u>	4 EH	<u>2014-011</u>
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	<u>Gamme COMPACT'O ST, modèles 5ST et 6ST (types S et R)</u>	5 et 6 EH	<u>2014-011-ext01 et 2014-011-ext02</u>
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	<u>COMPACT'O 4ST2 (types S et R)</u>	4 EH	<u>2011-007</u>
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	<u>Gamme COMPACT'O ST2, modèles 5ST2, 6ST2, 8ST2, 10ST2, 12ST2 et 16ST2 (types S et R)</u>	5, 6, 8, 10, 12 et 16 EH	<u>2011-007-ext01 à 2011-007-ext06</u>
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	<u>ECOPACT'O 5EH (types S et R)</u>	5 EH	<u>2015-010</u>
QUEST ENVIRONNEMENT	<u>Filière d'assainissement compactodiffuseur à zéolithe BFC9</u>	9 EH	<u>2012-033 et 2012-033-mod01</u>
QUEST ENVIRONNEMENT	<u>Gamme Filière d'assainissement compactodiffuseur à zéolithe BFC</u>	5, 6, 7, 10, 12, 15 et 20 EH	<u>2012-033-mod01-ext01 à 2012-033-mod01-ext07</u>
PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT	<u>Gamme STEPURFILTRE modèles 5EH, 10EH, 15EH et 20EH</u>	5, 10, 15 et 20 EH	<u>2017-005, 2017-005-ext01 à 2017-005-ext03</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>EPURFIX modèle CP MC</u>	6 EH	<u>2011-018</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFIX, modèles CP</u>	5 et 7 EH	<u>2010-018</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFIX, modèles CP</u>	5 et 7 EH	<u>2010-018bis</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFIX, modèles CP</u>	5, 6 et 8 EH	<u>2012-027</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>PRECOFLO modèle CP</u>	5 EH	<u>2011-019</u>





PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme PRECOFLO, modèles CP</u>	4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH	<u>2012-029</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFLO, modèles MINI CP et MEGA CP</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2011-020 et 2011-021</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFLO, modèles MINI CP</u>	5, 6, 7, 8 et 10 EH	<u>2012-028</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFLO, modèles MEGA CP</u>	12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-028</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFLO, modèles MAXI CP</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14 et 17 EH	<u>2010-017</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFLO, modèles MAXI CP</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14 et 17 EH	<u>2010-017bis</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme EPURFLO, modèles MAXI CP</u>	4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-026</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme ECOFLO, modèles CP MC</u>	3, 5, 7, 10, 15 et 20 EH	<u>2012-034</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre à fragments de coco, modèles EPURFIX Polyéthylène</u>	5, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 18 et 20 EH	<u>2012-026-ext01 à 2012- 026-ext09, 2012-026- ext01-mod01 et 2012-026- ext02-mod01</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre à fragments de coco, modèles ECOFLO Polyéthylène</u>	4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 18 et 20 EH	<u>2012-026-ext10 à 2012- 026-ext20</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre à fragments de coco, modèles ECOFLO Polyester MAXI</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-026 et 2012-026- ext21 à 2012-026-ext28</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre à fragments de coco, modèles ECOFLO Polyester</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-026-ext29 à 2012- 026-ext37</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre à fragments de coco, modèles ECOFLO Béton</u>	4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 18 et 20 EH	<u>2012-026-ext38 à 2012- 026-ext48</u>





PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre ECOFLO Polyéthylène, filière ECOFLO Polyéthylène PE1, modèles 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 15 et 20 EH</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 15 et 20 EH	<u>2016-003-ext01 à 2016-003-ext10</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre ECOFLO Polyéthylène, filière ECOFLO Polyéthylène PE2, modèles 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH</u>	5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH	<u>2016-003-ext11 à 2016-003-ext18</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre ECOFLO Béton, filière ECOFLO Béton S1, modèles 5, 6, 7, 10, 12, 14, 15, 18 et 20 EH</u>	5, 6, 7, 10, 12, 14, 15, 18 et 20 EH	<u>2016-003-ext19 à 2016-003-ext28</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre ECOFLO Béton, filière ECOFLO Béton S2, modèles 5, 7, 10, 14, 15 et 20 EH</u>	5, 7, 10, 14, 15 et 20 EH	<u>2016-003-ext29 à 2016-003-ext35</u>
PREMIER TECH AQUA	<u>Gamme Filtre ECOFLO Béton, filière ECOFLO Béton U1, modèles 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH</u>	5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH	<u>2016-003-ext36 à 2016-003-ext43</u>
PREMIER TECH FRANCE	<u>Gamme KOKOPUR</u>	5 et 10 EH	<u>2013-001 et 2013-001-ext01</u>
PUROTEK	<u>COCOLIT 5</u>	5 EH	<u>2015-003</u>
PUROTEK	<u>Gamme COCOLIT, modèle 9</u>	9 EH	<u>2015-003-ext01</u>
SEBICO	<u>Gamme BIOMERIS</u>	4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH	<u>2017-001, 2017-001-ext01 à 2017-001-ext08</u>
SEBICO	<u>SEPTODIFFUSEUR SD14 et SD 22</u>	4 EH	<u>2010-008</u>
SEBICO	<u>SEPTODIFFUSEUR SD23</u>	5 EH	<u>2010-009</u>
SEBICO	<u>Gamme SEPTODIFFUSEUR SD</u>	2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 EH	<u>2011-015</u>
SIMOP	<u>BIONUT 6051/06-1</u>	6 EH	<u>2015-005</u>
SIMOP	<u>Gamme BIONUT, modèles 6050/05, 6050/05-1, 6051/05, 6051/05-1, 6052/05, 6053/05, 6050/06, 6050/06-1, 6050/06-2, 6051/06, 6051/06-2, 6052/06, 6053/06, 6050/10, 6051/10, 6052/10, 6053/10, 6050/12 =</u>	5, 6, 10, 12, 15, 18 et 20 EH	<u>2015-005-ext01 à 2015-005-ext23</u>





	<u>6052/12, 6051/12 = 6053/12, 6050/15 = 6052/15,</u> <u>6051/15 = 6053/15, 6050/18 = 6052/18 et 6050/20 =</u> <u>6052/20</u>		
SOHE ASSAINISSEMENT	<u>DEBEO 5</u>	5 EH	<u>2016-001</u>
SOTRALENTZ	<u>EPANBLOC faible profondeur</u>	6 EH	<u>2012-043</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme EPANBLOC faible profondeur, modèles EPAN 24,</u> <u>EPAN 25, EPAN 34 et EPAN 45</u>	8, 10, 12 et 20 EH	<u>2012-043, 2012-043-ext01</u> à <u>2012-043-ext04</u>
SOTRALENTZ	<u>EPANBLOC grande profondeur</u>	6 EH	<u>2012-044</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme EPANBLOC grande profondeur, modèles EPAN</u> <u>24, EPAN 25, EPAN 34 et EPAN 45</u>	8, 10, 12 et 20 EH	<u>2012-044, 2012-044-ext01</u> à <u>2012-044-ext04</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme Actifiltre QR, modèles 2500-2500, 3500-2500,</u> <u>5000-2500, 6000-4000, 8000-5000 et 10000-6000</u>	5, 6, 8, 12, 16 et 20 EH	<u>2017-006, 2017-006-ext01</u> à <u>2017-006-ext05</u>
STRADAL	<u>Gamme STRATEPUR, modèles MAXI CP</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14 et 17 EH	<u>2012-006</u>
STRADAL	<u>Gamme STRATEPUR, modèles MINI CP et MEGA CP</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-008</u>
STRADAL	<u>Gamme STRATEPUR, modèles MAXI CP</u>	4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-035</u>
STRADAL	<u>Gamme STRATEPUR, modèles MINI CP et MEGA CP</u>	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17 et 20 EH	<u>2012-036</u>
STRADAL	<u>Gamme EPURBA COMPACT</u>	5, 10, 15 et 20 EH	<u>2012-010</u>
STRADAL	<u>Gamme EPURBA COMPACT</u>	4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH	<u>2012-037-mod01</u>
STOC	<u>Gamme BRIO Filtre Compact modèles BRIO 5, BRIO 6,</u> <u>BRIO 8, BRIO 12, BRIO 16 et BRIO 20</u>	5, 6, 8, 12, 16 et 20 EH	<u>2017-007, 2017-007-ext01</u> à <u>2017-007-ext05</u>



TRICEL	TRICEL SETA FR4	4 EH	2016-004
TRICEL	Gamme TRICEL SETA, modèles FR5, FR6, FR9, FR12, FR15 et FR18	5, 6, 9, 12, 15 et 18 EH	2016-004-ext01 à 2016-004-ext06

■ Les filtres plantés agréés

Fabricant	Dispositif (lien vers le guide)	Capacité	N° d'agrément (lien vers l'avis)
AQUATIRIS	Jardi-Assainissement FV + FH	5 EH	2011-022 , 2011-022-mod01 et 2011-022-mod02
AQUATIRIS	Gamme Jardi-Assainissement FV+FH, modèles 3, 4, 6, 8, 10, 12, 16 et 20 EH	3, 4, 6, 8, 10, 12, 16 et 20 EH	2011-022-mod01-ext01 à 2011-022-mod01-ext08
AQUATIRIS	Gamme Jardi-Assainissement FV+FH, modèles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 EH	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 EH	2011-022-mod01-ext01-mod01 à 2011-022-mod01-ext08-mod01 et 2011-022-mod01-ext09 à 2011-022-mod01-ext13
AQUATIRIS	Jardi-Assainissement FV	5 EH	2014-014
AQUATIRIS	Gamme Jardi-Assainissement FV	3, 5, 6, 10, 12 et 20 EH	2014-014-mod01 et 2014-014-mod01-ext01 à 2014-014-mod01-ext05
EPUR NATURE	AUTOEPURE 3000	5 EH	2011-004 et 2011-004bis
EPUR NATURE	Gamme AUTOEPURE, modèles 4000, 5000, 7000 et 9000	8, 10, 15 et 20 EH	2012-013
JEAN VOISIN	Ecophyltre	4 EH	2014-007
JEAN VOISIN	Gamme Ecophyltre, modèles 5, 7 et 10 EH	5, 7 et 10 EH	2014-007-ext01 à 2014-007-ext03
RECYCL'EAU	Phytostation Recycl'eau 6 EH	6 EH	2014-005



■ Les microstations à cultures libres agréées

Fabricant	Dispositif (lien vers le guide)	Capacité	N° d'agrément (lien vers l'avis)
ADVISAEN	EPURALIA 5 EH	5 EH	2011-012 et 2011-012-mod01
ALBIXON	TP-5EO	5 EH	2012-038
ALIAxis UI	PURESTATION EP600	4 EH	2011-003 et 2011-003bis
ALIAxis UI	Gamme PURESTATION, modèles EP600 et EP900	4 et 5 EH	2011-003bis-mod01 et 2012-017
AQUATEC VFL	AQUATEC VFL ATF-8 EH	8 EH	2011-023
AQUATEC VFL	AQUATEC VFL AT-6EH	6 EH	2012-005
AQUATEC VFL	Gamme AQUATEC VFL AT, modèles AT-4EH , AT-8EH , AT-10EH et AT-13EH	4, 8, 10 et 13 EH	2012-005-ext01 à 2012-005-ext04
AQUITAINE BIO-TESTE	STEPIZEN 5 EH	5 EH	2011-010-mod02
AQUITAINE BIO-TESTE	Gamme STEPIZEN – décanteur primaire de la société GRAF, modèles 6 , 9 et 15 EH	6, 9 et 15 EH	2013-011-01 à 2013-011-03
AQUITAINE BIO-TESTE	Gamme STEPIZEN – décanteur primaire de la société SOTRALENTZ, modèles 9 et 15 EH	9 et 15 EH	2013-011-02-mod01 et 2013-011-03-mod01
ASIO	AS-VARIOCOMP K5 types K/S, K/PB et K/PB/SV	5 EH	2012-015
ASIO	Gamme AS-VARIOCOMP, modèles K8 type K/S et K12 type K/S	8 et 12 EH	2012-015-ext01 et 2012-015-ext02
ASIO	AS-VARIOCOMP ROTO 3	3 EH	2012-016
ATB FRANCE	PUROO PE 5 EH	5 EH	2014-004 et 2014-004-mod01
ATB FRANCE	Gamme PUROO PE, modèles 5 EH AD , 9 EH et 12 EH	5, 9 et 12 EH	2014-004-ext01 à 2014-004-ext03
ATB FRANCE	PUROO 6 EH	6 EH	2013-003





ATB FRANCE	<u>PUROO B 6 EH</u>	6 EH	<u>2013-003-mod01</u>
ATB FRANCE	<u>Gamme PUROO B, modèle 14 EH</u>	14 EH	<u>2014-004-ext04</u>
BONNA SABLA	<u>OXYSTEP 4-8EH</u>	8 EH	<u>2012-042</u>
BORALIT FRANCE	<u>OPUR SuperCompact 3</u>	3 EH	<u>2011-009</u>
BORALIT FRANCE	<u>Gamme OPUR SuperCompact, modèle 4 EH</u>	4 EH	<u>2011-009-ext01</u>
CLAIR'EPUR	<u>MICROBIOFIXE 500</u>	5 EH	<u>2012-032</u>
CONDER ENVIRONMENTAL SOLUTIONS	<u>CONDER CLEREFLO ASP 8 EH</u>	8 EH	<u>2012-045</u>
DMT MILIEUTECHNOLOGIE BV	<u>IWOX 4</u>	4 EH	<u>2013-014</u>
DMT MILIEUTECHNOLOGIE BV	<u>IWOX 4 Plus</u>	4 EH	<u>2013-015</u>
ENVIPUR	<u>BIOCLEANER-B 4 PP</u>	4 EH	<u>2011-017</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>KLARO EASY</u>	8 EH	<u>2011-005</u> et <u>2011-005bis</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>KLARO EASY 8EH</u>	8 EH	<u>2011-005bis</u> et <u>2011-005bis-mod01</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>Gamme KLARO, modèle EASY</u>	18 EH	<u>2012-031</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>Gamme KLARO, modèle EASY 18 EH</u>	18 EH	<u>2012-031-mod01</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>Gamme KLARO, modèles QUICK</u>	4, 6 et 8 EH	<u>2012-031</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>Gamme KLARO, modèles QUICK 4 EH, QUICK 6 EH, QUICK 8 EH</u>	4, 6 et 8 EH	<u>2012-031</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>EASYONE 5 EH</u>	5 EH	<u>2015-008</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>Gamme EASYONE, modèles 7 EH et 9 EH</u>	7 et 9 EH	<u>2015-008-ext01</u> et <u>2015-008-ext02</u>
GRAF DISTRIBUTION	<u>Gamme EASYONE, modèles 12 EH et 15 EH</u>	12 et 15 EH	<u>2015-008-ext03</u> et <u>2015-008-ext04</u>





IFB ENVIRONNEMENT	<u>Végépure Compact</u>	5 EH	<u>2012-023-mod01</u>
IFB ENVIRONNEMENT	<u>Gamme Végépure Compact</u>	4 à 20 EH	<u>2012-023-ext01 à 2012-023-ext16</u>
IFB ENVIRONNEMENT	<u>Végépure ProMS</u>	5 EH	<u>2012-024-mod01</u>
IFB ENVIRONNEMENT	<u>Gamme Végépure ProMS</u>	4 à 20 EH	<u>2012-024-ext01 à 2012-024-ext16</u>
INNOCLAIR	<u>Nouvelle génération NG6</u>	6 EH	<u>2014-015, 2014-015-mod01 et 2014-015-mod02</u>
INNOCLAIR	<u>Gamme Nouvelle génération, modèles NG4, NG6 Family, NG6 Maxi et NG9</u>	4, 6 et 9 EH	<u>2014-015-ext01 à 2014-015-ext03</u>
KESSEL AG	<u>INNOCLEAN 4 EW</u>	4 EH	<u>2010-019</u>
KESSEL AG	<u>Innoclean PLUS EW6</u>	6 EH	<u>2012-041</u>
KESSEL AG	<u>Gamme Innoclean PLUS, modèles EW4, EW8, EW10 et EW4-6</u>	4, 8, 10 et 4-6 EH	<u>2012-041-ext01 à 2012-041-ext03, 2012-041-ext02-mod01, 2012-041-ext03-mod01 et 2012-041-mod01</u>
KESSEL AG	<u>Gamme Innoclean PLUS, modèles EW12, EW14, EW16, EW18 et EW20</u>	12, 14, 16, 18 et 20 EH	<u>2012-041-ext04 à 2012-041-ext08 et 2012-041-ext04-mod01 à 2012-041-ext08-mod01</u>
MALL	<u>SanoClean 4 EH Béton</u>	4 EH	<u>2015-006 et 2015-006-mod01</u>
MALL	<u>SanoClean 4 EH PE</u>	4 EH	<u>2015-007</u>
NEVE ENVIRONNEMENT	<u>TOPAZE T5 Filtre à sable</u>	5 EH	<u>2010-003bis</u>
NEVE ENVIRONNEMENT	<u>Gamme TOPAZE Filtre à sable, modèles T5, T7000 et T18000</u>	5, 7 et 8 EH	<u>2010-003bis, 2010-003bis-ext01 et 2010-003bis-ext02</u>
NEVE ENVIRONNEMENT	<u>TOPAZE T5 ANNEAU PP</u>	5 EH	<u>2013-004</u>
NEVE ENVIRONNEMENT	<u>Gamme TOPAZE ANNEAU, modèles T5, T8, T12 et T16</u>	5, 8, 12 et 16 EH	<u>2013-004, 2013-004-ext01 à 2013-004-ext04</u>
REWATEC	<u>SOLIDO 5 E-35</u>	5 EH	<u>2014-017 et 2014-017-mod01</u>





REWATEC	<u>Gamme SOLIDO, modèles 6 E-45 et 10 E-35/35</u>	6 et 10 EH	<u>2014-017-mod01-ext01 et 2014-017-mod01-ext02</u>
ROTH WERKE	<u>Gamme Roth MicroStar, modèles 5 et 10</u>	5 et 10 EH	<u>2016-008-ext01 et 2016-008-ext02</u>
ROTO GROUP	<u>VODALYS 6 EH, Gamme VODALYS, modèles 10 et 14 EH</u>	6 EH, 10 EH, 14 EH	<u>2014-018, 2014-018-mod01, 2014-018-mod01-ext01, 2014-018-mod01-ext02</u>
ROTOPLAST	<u>NAROSTATION 4 EH</u>	4 EH	<u>2013-009</u>
SMVE	<u>EYVI 07 PTE</u>	7 EH	<u>2011-008 et 2011-008bis</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèles 6000 DP, 7000 DP, 11000 DP, 14000 DP et 18000 DP</u>	6, 8, 12, 16 et 20 EH	<u>2012-009-mod01-ext01 à 2012-009-mod01-ext04 et 2012-009-mod01</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèles 8000 QR et 10000 QR</u>	10 et 12 EH	<u>2012-009-mod01-ext05 et 2012-009-mod01-ext06</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèle 10000 SP</u>	12 EH	<u>2012-009-mod01-ext07</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèles 2500-2500 SL, 3500-2500 SL, 3500-2500 SL et 3500-3500 SL</u>	4, 6 et 8 EH	<u>2012-009-mod01-ext08 à 2012-009-mod01-ext11</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèles 30-25 LT, 30-25 LT et 30-35 LT</u>	4, 6 et 8 EH	<u>2012-009-mod01-ext09-mod01, 2012-009-mod01-ext10-mod01 et 2012-009-mod01-ext11-mod01</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèles 40-40 LT et 50-50 LT</u>	10 et 12 EH	<u>2012-009-mod01-ext05-mod01 et 2012-009-mod01-ext06-mod01</u>
SOTRALENTZ	<u>Gamme ACTIBLOC, modèles 3500-2500 SL, 25-25 QR-LT, 35-25 QR-LT, 35-35 QR LT, 40-40 QR LT, 50-50 QR LT, 60-60 QR LT, 70-70 QR LT, 80-80 QR LT, 90-90 QR LT</u>	6, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 EH	<u>2012-009-mod2, 2012-009-mod2-ext01 à 2012-009-mod2-ext09</u>
STOC ENVIRONNEMENT	<u>OXYFILTRE 5 EH</u>	5 EH	<u>2011-001 et 2011-001bis</u>
STOC ENVIRONNEMENT	<u>Gamme OXYFILTRE, modèles 9 et 17</u>	9 et 17 EH	<u>2012-012</u>
UTP UMWELTTECHNIK PÖHNL	<u>KLÄROFIX 6</u>	6 EH	<u>2011-013</u>





WPL	WPL DIAMOND EH5	5 EH	2012-039
WPL	Diamond DMS 20	20 EH	2015-011
WPL	Gamme Diamond DMS	5, 10 et 15 EH	2015-011-ext01 à 2015-011-ext03

■ Les microstations à cultures fixées agréées

Fabricant	Dispositif (lien vers le guide)	Capacité	N° d'agrément (lien vers l'avis)
ABAS	SIMBIOSE 4 EH	4 EH	2010-021
ABAS	Gamme SIMBIOSE, modèles 4BP, 5 BIC et 5 BP	4 et 5 EH	2011-024
ABAS	SIMBIOSE SB 6	6 EH	2013-013
ABAS	Gamme SIMBIOSE SB, modèles SB 4, SB 5, SB 8 et SB 13	4, 5, 8 et 13 EH	2013-013-ext01 à 2013-013-ext04
ALIAxis	PureStation PS6	6 EH	2014-019
ALIAxis	Gamme PureStation PS V, modèles PS9V et PS15V	9 et 15 EH	2014-019-mod01-ext01, 2014-019-mod01-ext01-mod01 et 2014-019-mod01-ext02
AMMERMANN UMWELTECHNIK	Ammermann AQUATOP 4 EH	4 EH	2013-010
ASSAINISSEMENT AUTONOME	Gamme FLUIDIFIX, modèles 4ST, 5ST, 6ST	4, 5 et 6 EH	2017-010-ext01, 2017-010-ext02, 2017-010
BIONEST	BIONEST PE-5	5 EH	2010-005 et 2010-005bis
BIONEST	Gamme BIONEST PE, modèle PE-7	7 EH	2012-025
BIONEST FRANCE	Gamme BIO-UNIK, modèles BIO-10ST, BIO-5ST, BIO-7ST, BIO-7SB, BIO-7TB, BIO- 10SB, BIO-10TB, BIO-15SB, BIO-15TB, BIO-5SB, BIO-5TB, UNIK-7TB	5, 7, 10, et 15 EH	2015-002, 2015-002-ext01 à 2015-002-ext11



BLUEVITA	<u>BLUEVITA TORNADO</u>	4 EH	<u>2012-004</u>
BLUEVITA	<u>BLUEVITA TORNADO</u>	4 EH	<u>2012-004-mod01</u>
BLUEVITA	<u>BLUEVITA TORNADO 4 EH</u>	4 EH	<u>2012-004-mod02</u>
BLUEVITA	<u>Gamme BLUEVITA TORNADO, modèle 6 EH</u>	6 EH	<u>2012-004-mod02-ext01</u>
BLUEVITA	<u>BLUEVITA TORNADO 4 EH</u>	4 EH	<u>2012-004-mod03</u>
BLUEVITA	<u>Gamme BLUEVITA TORNADO, modèle 6 EH</u>	6 EH	<u>2012-004-mod03-ext01</u>
BORALIT	<u>OPUR SuperCompact MB 5</u>	5 EH	<u>2014-013</u>
BORALIT	<u>Gamme OPUR SuperCompact MB, modèle MB 7</u>	7 EH	<u>2014-013-ext01</u>
CLAREHILL PLASTICS	<u>HydroClear 8</u>	8 EH	<u>2014-006</u>
CLAREHILL PLASTICS	<u>Harlequin HydroClear 8</u>	8 EH	<u>2014-006-mod01</u>
COC ENVIRONNEMENT	<u>StepEco</u>	5 EH	<u>2016-005 et 2016-005-mod01</u>
DELPHIN WATER SYSTEMS	<u>DELPHIN compact 1</u>	4 EH	<u>2010-020</u>
DELPHIN WATER SYSTEMS	<u>DELPHIN compact - 4 EH</u>	4 EH	<u>2010-020-mod01</u>
DELPHIN WATER SYSTEMS	<u>DELPHIN compact - 6 EH</u>	6 EH	<u>2013-005</u>
DELPHIN WATER SYSTEMS	<u>DELPHIN compact - 8 EH</u>	8 EH	<u>2014-009</u>
DELPHIN WATER SYSTEMS	<u>Gamme DELPHIN compact, modèle 12 EH</u>	12 EH	<u>2013-005-ext01</u>
EAUCLIN	<u>MONOCUVE TYPE 6</u>	6 EH	<u>2010-011</u>
ELOY WATER	<u>OXYFIX C-90 MB 4 EH</u>	3 EH	<u>2010-015</u>





ELOY WATER	<u>OXYFIX C-90 MB 6000</u>	5 EH	<u>2010-016</u>
ELOY WATER	Gamme OXYFIX C-90 MB, modèles <u>4, 5, 6, 9 et 11 EH</u>	4, 5, 6, 9 et 11 EH	<u>2012-002</u>
ELOY WATER	Gamme OXYFIX C-90 MB, modèles <u>4, 5 et 6 EH (Inox)</u>	4, 5 et 6 EH	<u>2012-018</u>
ELOY WATER	<u>OXYFIX C-90 (2015 01) 20 EH</u>	20 EH	<u>2015-001</u> et <u>2015-001-mod01</u>
ELOY WATER	Gamme OXYFIX C-90 MB (2015 01), modèles <u>4 EH</u> cloisons Inox et BFHP, 5 EH cloisons Inox et BFHP, 6 EH cloisons Inox et BFHP, 7, 9, 11, 14 et 17 EH	4, 5, 6, 7, 9, 11, 14 et 17 EH	<u>2015-001-ext01 à 2015-001-ext11</u>
ELOY WATER	Gamme OXYFIX LG-90 MB, modèles <u>4, 5, 6, 7, 9, 11, 14,</u> <u>17 et 20 EH</u>	4, 5, 6, 7, 9, 11, 14, 17 et 20 EH	<u>2015-001-ext12 à 2015-001-ext20</u>
ELOY WATER	Gamme OXYFIX G-90 MB, modèles <u>4, 5, 6 et 11 EH</u>	4, 5, 6 et 11 EH	<u>2010-016-ext01 à 2010-016-ext04</u>
ELOY WATER	Gamme OXYFIX G-90 MB, modèle <u>9 EH</u>	9 EH	<u>2010-016-ext05</u>
EPUR	<u>BIOFRANCE 6 EH</u>	6 EH	<u>2014-012</u>
EPUR	Gamme BIOFRANCE, modèles <u>4, 5, Bloc 6, 8, Bloc 8, 12,</u> <u>16 et 20 EH</u>	4, 5, 6, 8, 12, 16 et 20 EH	<u>2014-012-ext01, 2014-012-ext02, 2010-006bis, 2014-012-</u> <u>ext03, 2012-020-ext04, 2012-020-ext04-mod01, 2012-020-</u> <u>ext03, 2012-020-ext03-mod01, 2012-020-ext02, 2012-020-</u> <u>ext02-mod01, 2012-020-ext01, 2012-020-ext01-mod01,</u> <u>2012-020 et 2012-020-mod01</u>
EPUR	Gamme BIOFRANCE PLAST, modèles <u>5, 6, 7, mono 8, 8</u> <u>EH, 12, 16 et 20 EH</u>	5, 6, 7, 8, 12, 16 et 20 EH	<u>2010-007bis, 2014-012-mod01, 2014-012-mod01-ext01,</u> <u>2014-012-mod01-ext02, 2012-021-ext03, 2012-021-ext02,</u> <u>2012-021-ext01, 2012-021</u>
EPUR	<u>BIOFRANCE ROTO 20 EH</u>	20 EH	<u>2012-019</u>
EPUR	Gamme BIOFRANCE ROTO, modèles <u>6, 7, 8, 12 et 16 EH</u>	6, 7, 8, 12 et 16 EH	<u>2014-012-mod02, 2011-011bis, 2014-012-mod02-ext01,</u> <u>2012-019-ext03, 2012-019-ext02, 2012-019-ext01</u>





KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>BIODISC BA 5 EH</u>	5 EH	<u>2010-022</u>
KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>BIODISC BA 5 EH</u>	5 EH	<u>2010-022bis</u>
KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>BioDisc BA 6</u>	6 EH	<u>2014-001</u>
KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>BioDisc BC 18</u>	18 EH	<u>2014-002</u>
KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>Gamme BioDisc, modèle BB 10</u>	10 EH	<u>2014-002-ext01</u>
KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>Bioficient+ 6</u>	6 EH	<u>2016-002</u>
KINGSPAN ENVIRONMENTAL	<u>Gamme Bioficient+, modèle 10</u>	10 EH	<u>2016-002-ext01</u>
KMG KILLARNEY PLASTICS - TRICEL	<u>TRICEL FR 6/3000</u>	6 EH	<u>2011-006</u>
KMG KILLARNEY PLASTICS - TRICEL	<u>TRICEL FR 6/4000</u>	6 EH	<u>2012-003</u>
KMG KILLARNEY PLASTICS - TRICEL	<u>Gamme TRICEL, modèles FR 9/5000, FR 9/6000, FR 11/6000, FR 11/7000, FR 14/8000, FR 14/9000, FR 17/9000, FR 17/10000 et FR 20/10000</u>	9, 11, 14, 17 et 20 EH	<u>2011-006-ext01 à 2011-006-ext09</u>
MARTIN BERGMANN UMWELTECHNIK	<u>WSB clean 5 EH</u>	5 EH	<u>2014-010</u>
NASSAR TECHNO GROUP	Gamme Microstations modulaires NDG EAU, modèles <u>XXS, XXS, XS2c, XS et S</u>	4, 6, 8, 10 et 20 EH	<u>2011-002, 2011-002bis, 2013-002-01, 2012-022, 2013-002-02, 2013-002-03, 2013-002-04 et 2013-002-05</u>
PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT	<u>BIO REACTION SYSTEM SBR-5000 litres (5 EH)</u>	5 EH	<u>2010-010</u>





PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT	<u>Gamme BIO REACTION SYSTEM, modèles SBR-7500 litres monobloc (5 EH), SBR-7500 litres monobloc (6 EH), SBR-7000 litres (5 EH), SBR-9000 litres (10 EH), SBR-10000 litres (10 EH), SBR-5000 litres (5 EH), SBR-6000 litres (5 EH), SBR-8000 litres (8 EH), SBR-8000 litres (10 EH), SBR-13000 litres (20 EH) et SBR-1000 litres (15 EH)</u>	5, 6, 8, 10, 15 et 20 EH	<u>2010-010-ext01 à 2010-010-ext05, 2010-010bis, 2010-010bis-mod01, 2012-007, 2010-010bis-ext01, 2010-010bis-ext02, 2010-010bis-ext02-mod01 et 2010-010bis-ext02-ext01</u>
PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT	<u>Gamme STEPRUBIO, CF 2593 petit modèle et CF 3242 grand modèle</u>	5 EH	<u>2016-007-mod01 et 2016-007-mod02</u>
PICOBELLS	<u>PICOBELLS 6 EH</u>	6 EH	<u>2014-003</u>
REMACLE	<u>THETIS CLEAN 5EH</u>	5 EH	<u>2015-009</u>
REMOSA FRANCE	<u>NECOR 5</u>	5 EH	<u>2013-008</u>
REMOSA FRANCE	<u>Gamme NECOR, modèles 10 et 15</u>	10 et 15 EH	<u>2013-008-ext01 et 2013-008-ext02</u>
SEBICO	<u>BIOKUBE</u>	5 EH	<u>2011-016</u>
SEBICO	<u>Gamme Microstations Aquaméris, modèles 5 et 10 EH</u>	5 et 10 EH	<u>2012-030</u>
SEBICO	<u>Gamme Microstations Aquaméris, modèles 5, 8 et 10 EH</u>	5, 8 et 10 EH	<u>2012-030, 2012-030-mod01, 2012-030-ext01, 2012-030-ext01-mod01, 2012-030-ext02</u>
SEBICO	<u>Aquaméris AQ2/6P</u>	6 EH	<u>2014-020</u>
SEBICO	<u>Gamme Aquaméris AQ2, modèles AQ2/4P et AQ2/5P</u>	4 et 5 EH	<u>2014-020-ext01 et 2014-020-ext02</u>
SIMOP	<u>BIOXYMOP 6025/06</u>	6 EH	<u>2012-001</u>
SIMOP	<u>BIOXYMOP 6027/06</u>	6 EH	<u>2017-008</u>
SIMOP	<u>Gamme BIOXYMOP, modèles 6025/06, 6025/06/AC, 6037/06, 6030/09 et 6030/12</u>	6, 9 et 12 EH	<u>2012-001-mod01 à 2012-001-mod06, 2012-001-mod01-ext01, 2012-001-mod01-ext01-mod01, 2012-001-mod01-ext01-mod02, 2012-001-mod01-ext02, 2012-001-mod01-ext02-mod01 et 2012-001-mod01-ext02-mod02</u>
TELENE	<u>AQUA-TELENE KGRNF-5</u>	5 EH	<u>2015-012</u>





TRICEL	<p>Gamme TRICEL Novo, modèles FR6/3000G, FR6/4000G, FR9/5000G, FR9/6000G, FR11/6000G, FR11/7000G, FR14/8000G, FR14/9000G, FR17/9000G, FR20/10000G</p> <p>et Gamme TRICEL Novo modèles FR6/3000P, FR6/4000P, FR9/5000P, FR9/6000P, FR11/6000P, FR11/7000P, FR14/8000P, FR14/9000P, FR17/9000P, FR20/10000P</p>	6, 9, 11, 14, 17 et 20 EH	<p><u>2011-006-mod01, 2012-003-mod01, 2011-006-ext01-mod01, 2011-006-ext02-mod01, 2011-006-ext02-mod01, 2011-006-ext03-mod01, 2011-006-ext04-mod01, 2011-006-ext05-mod01, 2011-006-ext06-mod01, 2011-006-ext07-mod01, 2011-006-ext08-mod01, 2011-006-ext09-mod01, 2017-004, 2017-004-mod01, 2017-004-ext01 à 2017-004-ext09</u></p>
VILTRA	OXTEC 6	6 EH	<u>2016-006</u>





ANNEXE 2 : Liste des contrôles de conception réalisés en 2017

Adresse installation	Code Postal	Ville	Etat du dossier	Date du contrôle	Type de projet
LA BOUTARDIERE	44170	ABBARETZ	Conception favorable	02/05/2017	Rehabilitation
LA BUTTE DE LA GODARDAIS	44170	ABBARETZ	Conception favorable avec réserves	16/06/2017	Rehabilitation
LA CHENAIE	44170	ABBARETZ	conception favorable	02/06/2017	Rehabilitation
LA GLEMINIERE	44170	ABBARETZ	conception favorable	21/08/2017	Rehabilitation
LE COIN	44170	ABBARETZ	Conception favorable	07/12/2017	Rehabilitation
LE HOUX	44170	ABBARETZ	Conception favorable	18/07/2017	Rehabilitation
LE HOUX	44170	ABBARETZ	Conception favorable	04/12/2017	Rehabilitation
BLOUZAC	44170	LA GRIGONNAIS	conception favorable	02/05/2017	Rénovation
CARHEIL	44170	LA GRIGONNAIS	conception favorable	09/05/2017	Rehabilitation
L ETRICHE	44170	LA GRIGONNAIS	conception favorable	16/06/2017	Rehabilitation
L HOTEL COSSARD	44170	LA GRIGONNAIS	Conception favorable avec réserves	20/06/2017	Rehabilitation
LA BARRE DE LA VILLE VILLE	44170	LA GRIGONNAIS	Conception favorable	02/10/2017	ConstructionNeuve
LA BARRE DE LA VILLE VILLE	44170	LA GRIGONNAIS	conception favorable	20/07/2017	Rehabilitation
LA BRUNELAIS	44170	LA GRIGONNAIS	conception favorable	05/01/2017	Rénovation
LA HAUTE BRETONNIERE	44170	LA GRIGONNAIS	Conception favorable	05/01/2017	Extension
LA VILLE VILLE	44170	LA GRIGONNAIS	Conception favorable	21/08/2017	Transformation d'un batiment
LE JARRIER	44170	LA GRIGONNAIS	Conception favorable	07/01/2017	Rehabilitation
LES CLUSIONS	44170	LA GRIGONNAIS	Conception favorable	02/05/2017	Rehabilitation
BELLEVUE	44170	NOZAY	Conception favorable	26/07/2017	Rehabilitation
GRANDJOUAN x	44170	NOZAY	Conception favorable	30/01/2017	Rehabilitation
LA GRANDE HAIE	44170	NOZAY	Conception favorable	28/07/2017	ConstructionNeuve
LA GRANDE HAIE	44170	NOZAY	Conception favorable	28/07/2017	Rénovation
LA GRANDE HAIE	44170	NOZAY	Conception favorable	04/01/2017	Transformation d'un batiment
LA VILLE AU CHEF	44170	NOZAY	Conception favorable	08/12/2017	Rehabilitation
LA VILLE VILLE	44170	NOZAY	Conception favorable	25/07/2017	Rehabilitation
LAUNAY	44170	NOZAY	Conception favorable	22/08/2017	Rénovation
LE BOIS HUBERT	44170	NOZAY	Conception favorable	06/12/2017	Rehabilitation
LE BOIS VERT	44170	NOZAY	Conception favorable	02/10/2017	Rehabilitation
LES GREES	44170	NOZAY	Conception favorable	08/12/2017	Rehabilitation
LINEL	44170	NOZAY	Conception favorable	18/04/2017	ConstructionNeuve
MEREL	44170	NOZAY	Conception favorable	29/12/2017	Rehabilitation
ROUTE DES MOULINS	44170	NOZAY	conception favorable	09/11/2017	Rehabilitation
ROUTE DES MOULINS x LA CROIX JARRY	44170	NOZAY	conception favorable	09/05/2017	ConstructionNeuve
ROUTE DU CREUSET	44170	NOZAY	Conception favorable	21/11/2017	Rehabilitation
ROUTE DU CREUSET	44170	NOZAY	Conception favorable	03/10/2017	ConstructionNeuve
RUE DE LA MAISON MEUNIERE	44170	NOZAY	Conception favorable	22/06/2017	Rénovation d'un batiment
RUE DE LA MAISON MEUNIERE	44170	NOZAY	Conception favorable	21/08/2017	ConstructionNeuve
RUE DE LA SOURCE	44170	NOZAY	Conception favorable	04/10/2017	Rehabilitation
RUE DU HAUT NOZAY	44170	NOZAY	Conception favorable	09/05/2017	ConstructionNeuve
RUE DU HAUT NOZAY	44170	NOZAY	Conception favorable	23/06/2017	Rehabilitation





JAHAN	44390	PUCEUL	conception favorable	06/01/2017	Rehabilitation
MALESCOT	44390	PUCEUL	Conception favorable	06/03/2017	Rehabilitation
BEAUSOLEIL	44390	SAFFRE	Conception favorable	04/10/2017	Rehabilitation
CAHAREL	44390	SAFFRE	Conception favorable	23/02/2017	Rehabilitation
CAHAREL	44390	SAFFRE	Conception favorable	02/05/2017	Rehabilitation
GRAND LANDE	44390	SAFFRE	Conception favorable	25/04/2017	ConstructionNeuve
GRAND LANDE	44390	SAFFRE	Conception favorable	22/08/2017	ConstructionNeuve
GRAND LANDE	44390	SAFFRE	Conception favorable	19/04/2017	Rehabilitation
LA BARRE	44390	SAFFRE	conception favorable	20/10/2017	Rehabilitation
LA GUERLAIS	44390	SAFFRE	Conception favorable	20/10/2017	Rehabilitation
LA GUERLAIS	44390	SAFFRE	Conception favorable	12/06/2017	Rehabilitation
LA MORTRAIE	44390	SAFFRE	Conception favorable	07/02/2017	Rehabilitation
LA RINAIE	44390	SAFFRE	Conception favorable	18/10/2017	Rehabilitation
LA SAUZAIE	44390	SAFFRE	Conception favorable	04/10/2017	Rehabilitation
LE BAN MOORE	44390	SAFFRE	Conception favorable	04/09/2017	Rehabilitation
LE BAN MOORE	44390	SAFFRE	Conception favorable	04/09/2017	ConstructionNeuve
LE BOIS GOUET	44390	SAFFRE	Conception favorable sous réserves	23/02/2017	ConstructionNeuve
LE CHAMPION	44390	SAFFRE	Conception favorable	06/01/2017	Extension
LE PATIS DU SAUZAIS	44390	SAFFRE	Conception favorable	26/07/2017	Rehabilitation
LE PAVILLON	44390	SAFFRE	Conception favorable	20/09/2017	Rehabilitation
LE POMMAIN	44390	SAFFRE	Conception favorable	06/11/2017	Rehabilitation
LES LANDES	44390	SAFFRE	Conception favorable	06/11/2017	Rehabilitation
LES SALLES	44390	SAFFRE	Conception favorable	08/11/2017	Rehabilitation
MARIGNAC	44390	SAFFRE	Conception favorable	06/12/2017	Rehabilitation
RETOIRE	44390	SAFFRE	Conception favorable	26/07/2017	Rehabilitation
THELY LA BLANDINAIS	44390	SAFFRE	Conception favorable	04/09/2017	ConstructionNeuve
THELY LA BLANDINAIS	44390	SAFFRE	Conception favorable	06/06/2017	ConstructionNeuve
THELY LA BLANDINAIS	44390	SAFFRE	Conception favorable	21/04/2017	Rehabilitation
LA GARE	44170	TREFFIEUX	conception favorable	08/11/2017	Rehabilitation
LA POMMERAIE	44170	TREFFIEUX	conception favorable	26/07/2017	Rehabilitation
CLEGREUC	44170	VAY	conception favorable	06/03/2017	ConstructionNeuve
L ETIENNAIS	44170	VAY	conception favorable	21/12/2017	ConstructionNeuve
L HOTEL JAHENY	44170	VAY	Conception favorable	01/12/2017	Rehabilitation
L HOTEL SAFFRE	44170	VAY	conception favorable	02/05/2017	Rehabilitation
LA CARDUCHERE	44170	VAY	Conception favorable	28/07/2017	Rehabilitation
LA HERROUINAIS	44170	VAY	Conception favorable	09/10/2017	ConstructionNeuve
LA HERROUINAIS	44170	VAY	Conception favorable	06/12/2017	ConstructionNeuve
LE CALVAIRE	44170	VAY	Conception favorable	18/09/2017	ConstructionNeuve
LE CHAMP DES VIGNES	44170	VAY	Conception favorable	21/08/2017	ConstructionNeuve
LE CHENE ROND	44170	VAY	Conception favorable avec réserves	23/02/2017	ConstructionNeuve
LE LIMOUSIN	44170	VAY	Conception favorable	02/10/2017	Rehabilitation





ANNEXE 3 : Liste des contrôles de réalisation réalisés en 2017

Adresse installation	Code postal	Ville	Propriétaire - Nom	Propriétaire - Prénom	Avis du contrôle	Date du contrôle	Type de dispositif
LA BOUTARDIERE	44170	ABBARETZ	PARIAT	JULIEN	Conforme	19/05/2017	Filtre compact
LA BUTTE DE LA GODARDAIS	44170	ABBARETZ	HOUDIN	SEBASTIEN	Conforme	05/07/2017	Phytoépuration
LA GLEMNIERE	44170	ABBARETZ	CHIRON	TINA	Conforme	21/09/2017	Phytoépuration
LA GODARDAIS	44170	ABBARETZ	COTTRET	Nicolas	Conforme	03/05/2017	Microstation
LA GODARDAIS	44170	ABBARETZ	TOURILLON	PHILIPPE	Conforme avec réserves	12/01/2017	Filtre sable vert. drainé
LA GUEFFRAIS	44170	ABBARETZ	BOMME	ROLLAND	Conforme	06/11/2017	microstation
VILLENEUVE	44170	ABBARETZ	CHAPEAU MARTIN	LUMIERE HELOISE	Conforme	01/12/2017	Tranchée d'épandage
BOISDIN	44170	LA GRIGONNAIS	CROIX	Dominique	Conforme	03/02/2017	Phytoépuration
CARHEIL	44170	LA GRIGONNAIS	GUISNEUF	MAXIME	Conforme	26/07/2017	Filtre sable vert. drainé
L ETRICHE	44170	LA GRIGONNAIS	DENIEULLE	Bernard	Conforme	01/09/2017	Filtre sable vert. drainé
L ETRICHE	44170	LA GRIGONNAIS	DENIEULLE	Bernard	Conforme	09/09/2017	Filtre sable vert. drainé
L HOTEL COSSARD	44170	LA GRIGONNAIS	BERET	Christian	Conforme	28/09/2017	Filtre sable vert. drainé
LA BARRE DE LA VILLE VILLE	44170	LA GRIGONNAIS	SCELO SEVERINE	MR BAUTHAMY LESLY	Non conforme	13/11/2017	microstation
LA HAUTE BRETONNIERE	44170	LA GRIGONNAIS	JUDIC	Philippe	Conforme	19/05/2017	Filtre sable vert. drainé
LE JARRIER	44170	LA GRIGONNAIS	MENARD BERANGERE	LEBRETON MAXIME	Conforme	21/11/2017	microstation
LE VAUGUILLAUME	44170	LA GRIGONNAIS	SCI FBL	LE CERF FLORENCE	Conforme	11/07/2017	filtre compact
LE VAUGUILLAUME	44170	LA GRIGONNAIS	SCI FBL	LE CERF FLORENCE	Conforme	07/09/2017	Filtre compact
LES CLUSIONS	44170	LA GRIGONNAIS	NAUDE	Pascal	Conforme	19/05/2017	Phytoépuration
COISBRAC	44170	NOZAY	BRICAUD JEAN FRANCOIS	PERRINEL MARINA	Conforme	27/04/2017	filtre compact
COISBRAC	44170	NOZAY	TEFFO	Laurent	Conforme	31/05/2017	microstation
LA BLONNIERE	44170	NOZAY	BLAIN SEBASTIEN	BOULIGAND PAMELA	Non conforme	14/06/2017	Filtre compact
LA VILLE VILLE	44170	NOZAY	SEULET EMMANUEL	ME RADIGOIS FABIENNE	Conforme	14/09/2017	Filtre sable vert. drainé
LE BOIS VERT	44170	NOZAY	ERNOUL	Gerard	Conforme	16/11/2017	phytoépuration
LE HAUT MEREL	44170	NOZAY	PIGUEL	THOMAS	Conforme	08/03/2017	microstation
LINEL	44170	NOZAY	GRIMAUD	Alain	Conforme	19/06/2017	filtre compact
ROUTE DES MOULINS & LA CROIX JARRY	44170	NOZAY	HERBERT ROMAIN	JOURDAN LAURINE	Conforme	28/08/2017	microstation
ROUTE DU CREUSET	44170	NOZAY	KILIC	Andre	Conforme	21/11/2017	microstation
ROUTE DU CREUSET	44170	NOZAY	LETUE	PHILIPPE	Conforme avec réserves	28/09/2017	Microstation





RUE DE LA MAISON MEUNIERE	44170	NOZAY	CHAUSSÉE MARINE	MR DELAUNAY SIMON	Conforme	07/12/2017	filtre compact
RUE DE LA RENARDIERE	44170	NOZAY	BUSSON CHRISTIAN	GUITTON NOEMIE	Conforme	12/01/2017	microstation
RUE DE LA SOURCE	44170	NOZAY	LERAY	HERVE	Conforme	03/11/2017	microstation
RUE DES LONGERES-LA TARDIVIERE	44170	NOZAY	MARCHAND	ANTHONY	Conforme	07/04/2017	microstation
RUE DU CORMIER	44170	NOZAY	SCI DU CORMIER MEREL	PHILIPPE	Conforme	29/09/2017	filtre compact
RUE DU HAUT NOZAY	44170	NOZAY	BOURGEOIS ALEXANDRE	NOYAL MAILYS	Non conforme	01/08/2017	filtre compact
JAHAN	44390	PUCEUL	POUPON	OLIVIER	Conforme	27/04/2017	microstation
LE MOULIN A VENT	44390	PUCEUL	AGRI NORD 44		Conforme	10/11/2017	filtre compact
LE MOULIN EVE	44390	PUCEUL	ORAIN	CHANTAL	Conforme	29/05/2017	Filtre massif zéolite
CAHAREL	44390	SAFFRE	BODIN	Hubert	Conforme	06/09/2017	Filtre écoflo
GRAND LANDE	44390	SAFFRE	ATTOUMANI	Mouhamadi	Conforme	22/09/2017	microstation
GRAND LANDE	44390	SAFFRE	LERAY	Hélène	Conforme	10/05/2017	Phytoépuration
GRAND LANDE	44390	SAFFRE	GUINE	ALAIN	Conforme	11/01/2017	Filtre sable vert. drainé
L AUBEPINE	44390	SAFFRE	GICQUEAU	YVONNIQUE	Conforme	19/05/2017	Filtre sable vert. drainé
LA BOTTINIERE	44390	SAFFRE	CLOUET	SIMON	Non conforme	21/04/2017	Phytoépuration
LA BOUZENAIE	44390	SAFFRE	LEBAS	GUILLAUME	Conforme	23/05/2017	microstation
LA BOUZENAIE	44390	SAFFRE	LEBAS	GUILLAUME	Conforme	23/05/2017	microstation
LA BOUZENAIE	44390	SAFFRE	LEBAS	GUILLAUME	Conforme	23/05/2017	Microstation
LA GUERLAIS	44390	SAFFRE	JUDIC	DANIEL	Conforme	12/12/2017	filtre compact
LA JOSSAIE	44390	SAFFRE	BALLU	ANTHONY	Conforme	03/05/2017	microstation
LA LANDELLE	44390	SAFFRE	LUCAS	JEAN FREDERIC	Conforme	21/04/2017	Filtre sable vert. drainé
LA MORTRAIE	44390	SAFFRE	GERGAUD	DENISE	Conforme	04/04/2017	microstation
LA PECOTAIE	44390	SAFFRE	MINGUET HELOISE	VERLAC KEVIN	Conforme	16/06/2017	microstation
LA MORTRAIE	44390	SAFFRE	GERGAUD	Marie Françoise	Conforme	06/02/2017	Filtre sable vert. drainé
LE BOIS GOUET	44390	SAFFRE	COUILLAUD	MICKAEL	Conforme	20/06/2017	microstation
LE CHAMPION	44390	SAFFRE	HORDE	BENJAMIN	Conforme	11/10/2017	microstation
LE PATIS DU SAUZAIS	44390	SAFFRE	DELANOE MONHAROUL	DIDIER CHRISTINE	Conforme	09/10/2017	phytoépuration
LE POMMAIN	44390	SAFFRE	BODIN	CHARLY	Conforme	11/01/2017	Microstation
LES SALLES	44390	SAFFRE	GUINE	ALAIN	Conforme	11/01/2017	Filtre sable vert. drainé
THELY LA BLANDINAIS	44390	SAFFRE	VOGEL	JESSY	Conforme	21/04/2017	microstation
THELY LA BLANDINAIS	44390	SAFFRE	HERBRETEAU	Damien et Julie	Conforme	06/10/2017	microstation
THELY LA BLANDINAIS	44390	SAFFRE	MEIGNEN	FREDERIC	Conforme	31/05/2017	microstation





LA GARE	44170	TREFFIEUX	JUTARD	ANTOINE	Non conforme	22/11/2017	filtre compact
LA MORLAIS	44170	TREFFIEUX	BRICAUD	BENJAMIN	Conforme	05/07/2017	microstation
LA MORLAIS	44170	TREFFIEUX	BRICAUD	LUCIE	Conforme	05/07/2017	microstation
LES BORDEAUX	44170	TREFFIEUX	RICHTER	KARL	Conforme	09/02/2017	Filtre sable vert. drainé
L HOTEL SAFFRE	44170	VAY	DELAUNAY	CLAUDE	Conforme	16/10/2017	phytoépuration
LA HERROUINAIS	44170	VAY	MEREL JEROME	CHIRON LUCIE	Conforme	18/12/2017	phytoépuration
LA TONNERIE	44170	VAY	GITTON	SYLDIA	Conforme	21/04/2017	microstation
LE CHENE ROND	44170	VAY	ADELIS GWENAEL	RIGAL EMILIE	Conforme	13/07/2017	Filtre sable vert. drainé
LES AVAIRIES	44170	VAY	EON DANY	MME HAUGEARD	Conforme	20/12/2017	Filtre sable vert. drainé

ANNEXE 4 : Liste des contrôles lors des cessions immobilières réalisés en 2017

Adresse installation	Code Postal	Ville	Etat parcelle	Date du contrôle
LA HAZARDIERE	44170	ABBARETZ	CONFORME	20/06/2017
L'AIGRIE	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	22/12/2017
LE COIN	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	01/03/2017
LES HAUTS CHEMINS	44170	ABBARETZ	CONFORME	07/02/2017
LE MAFFAY	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	06/12/2017
COULOUINE	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	14/06/2017
RUE DES ECOLES	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	09/02/2017
LA LIRAIS	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	02/02/2017
LA PLACIERE	44170	ABBARETZ	NON CONFORME	09/10/2017
LA RAINAIS	44170	ABBARETZ	CONFORME	06/04/2017
CARHEIL	44170	LA GRIGONNAIS	NON CONFORME	20/02/2017
LES CLUSIONS	44170	LA GRIGONNAIS	CONFORME	18/10/2017
CARHEIL	44170	LA GRIGONNAIS	CONFORME	05/07/2017
LA GREE DE BOISDIN	44170	LA GRIGONNAIS	CONFORME	21/11/2017
LICOUET	44170	LA GRIGONNAIS	CONFORME	20/12/2017
LA GREE DE BOISDIN	44170	LA GRIGONNAIS	CONFORME	18/07/2017
LA PROVIDENCE	44170	NOZAY	CONFORME	14/06/2017
LES CALONNES	44170	NOZAY	NON CONFORME	20/01/2017
MEREL	44170	NOZAY	NON CONFORME	07/06/2017
ROUTE DE LAUNAY	44170	NOZAY	NON CONFORME	08/03/2017
LA BLONNIERE	44170	NOZAY	NON CONFORME	31/01/2017
LA TOUCHE DE BOISSAIS	44170	NOZAY	NON CONFORME	31/01/2017
LE SAUZAY	44390	PUCEUL	NON CONFORME	25/04/2017
BEL AIR	44390	PUCEUL	NON CONFORME	07/02/2017
LA RINAIS	44390	PUCEUL	CONFORME	17/05/2017
LE CHAMP BATTU	44390	PUCEUL	NON CONFORME	16/03/2017
BEAUJOUR	44390	SAFFRE	NON CONFORME	06/06/2017
LE PATIS DU SAUZAIS	44390	SAFFRE	NON CONFORME	17/01/2017
LE DOUX	44390	SAFFRE	NON CONFORME	19/05/2017
LA PRAIE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	23/03/2017
LE DOUX	44390	SAFFRE	CONFORME	03/10/2017





LA SAUZAIE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	11/01/2017
LE DOUX	44390	SAFFRE	NON CONFORME	30/11/2017
MONDOUCET	44390	SAFFRE	CONFORME	06/07/2017
RETOIRE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	30/05/2017
LA DURANDIERE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	06/03/2017
LE BOIS GOUET	44390	SAFFRE	CONFORME	23/05/2017
MONDOUCET	44390	SAFFRE	CONFORME	03/01/2017
LA NOE MARIIGNAC	44390	SAFFRE	NON CONFORME	11/01/2017
LA LANDELLE	44390	SAFFRE	CONFORME	06/04/2017
LA DURANTAIE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	14/12/2017
LA GUERLAIS	44390	SAFFRE	CONFORME	31/07/2017
LE DOUX	44390	SAFFRE	NON CONFORME	20/03/2017
CAHAREL	44390	SAFFRE	CONFORME	26/06/2017
LA MORHONNAIE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	25/04/2017
LA NOE CHARBONNIERE	44390	SAFFRE	NON CONFORME	16/10/2017
LA GUERLAIS	44390	SAFFRE	NON CONFORME	08/06/2017
LE BOIS GAUDIN	44390	SAFFRE	NON CONFORME	19/05/2017
LA BOURDAUDAIS	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	20/09/2017
FRESNAY	44170	TREFFIEUX	CONFORME	06/06/2017
LA BOURDAUDAIS	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	13/06/2017
LA CLEUSE	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	06/06/2017
LA FLEURIAIS	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	03/11/2017
LA FLEURIAIS	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	24/08/2017
LA MAISON NEUVE	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	11/09/2017
LA MULNAIS	44170	TREFFIEUX	CONFORME	03/08/2017
LE CALVAIRE	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	03/05/2017
LES BORDEAUX	44170	TREFFIEUX	CONFORME	17/03/2017
SAINTE MARIE	44170	TREFFIEUX	CONFORME	21/04/2017
RUE DU SOLEIL LEVANT	44170	TREFFIEUX	NON CONFORME	11/09/2017
BILLEROUX	44170	VAY	CONFORME	02/05/2017
CLEGREUC	44170	VAY	NON CONFORME	04/04/2017
LA ROUAUDIERE	44170	VAY	NON CONFORME	21/04/2017
LE LIMOUSIN	44170	VAY	NON CONFORME	03/02/2017
BOYENNE	44170	VAY	NON CONFORME	24/04/2017
LE CHAMP DES VIGNES	44170	VAY	CONFORME	24/08/2017
ROUTE DE NOZAY	44170	VAY	CONFORME	02/02/2017
LE CHAMP DES VIGNES	44170	VAY	CONFORME	18/04/2017
LE CHAMP DES VIGNES	44170	VAY	NON CONFORME	20/11/2017
L ETIENNAIS	44170	VAY	NON CONFORME	16/10/2017
BAIN	44170	VAY	NON CONFORME	27/04/2017
IMPASSE DE LA FRESCHAIS	44170	VAY	CONFORME	18/10/2017

